

Rapport 2021  
Développement  
Durable

21



20



Un modèle circulaire...

Page 10

... qui accélère la transition écologique  
et la décarbonation de la planète  
au plus près des territoires ...

Page 22

... et qui accompagne ses clients,  
ses collaborateurs et les associations

Page 30

La performance  
extra-financière de Paprec

Page 40

# Investir dans des solutions d'avenir

de Jean-Pierre Denis, vice-Président



La crise sanitaire, inédite par son intensité, a rendu ces deux dernières années particulièrement éprouvantes et a bouleversé nos modes de vie. Elle aura aussi mis à l'honneur des métiers qui, à l'image de ceux du Groupe Paprec, sont essentiels à la vie de la nation occupant une place centrale dans notre organisation collective. Des activités dont la continuité fut maintenue dans les périodes les plus difficiles de la pandémie.

— **Le Groupe Paprec est l'un des acteurs majeurs de ces métiers si précieux pour l'équilibre de notre société.** Il dispose de savoir-faire et d'expertises reconnus qui en font une entreprise assez unique. Une entreprise, dirigée et contrôlée par une famille, et élevée au rang de leader et de référence sur ses marchés grâce à ses performances et son avance dans le domaine de la gestion et la valorisation des déchets.

— **La réussite exceptionnelle de Paprec ne doit rien au hasard.** Elle repose avant tout sur le professionnalisme des plus de 12 000 collaborateurs du Groupe qui s'engagent, chaque jour, au plus près des territoires, au service de leurs clients, entreprises et collectivités locales. Des équipes qui peuvent s'appuyer sur les ressources d'un Groupe qui a toujours fait le choix...

... **d'investir dans des actifs industriels de pointe** et de concevoir des solutions toujours plus innovantes pour valoriser nos déchets.

— Depuis sa création, il y a plus de 25 ans, le Groupe Paprec a veillé à recruter et à promouvoir des hommes et des femmes impliqués dans leur travail et attentifs à tout ce qui conditionne leur **efficacité opérationnelle, la satisfaction de leurs clients et la prise en compte des enjeux environnementaux.** Il n'a cessé d'investir sur les territoires afin de rendre notre économie plus sobre et moins carbonée. Avec l'idée que les ressources naturelles et les matières premières sur lesquelles repose le développement de l'économie sont des biens si rares et si précieux que nous devons les préserver, les régénérer et les valoriser autant qu'il est possible, au service d'une planète plus verte.

---

**« La force de Paprec est d'être capable de proposer des solutions globales car il est présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur de traitement et de valorisation des déchets. »**

## « La réussite exceptionnelle de Paprec repose avant tout sur le professionnalisme de ses collaborateurs. »

---

— C'est fort de cette conviction que Jean-Luc Petithuguenin a fait le choix en 1994, avec la vision et l'intuition qui le définissent, de s'engager résolument en faveur des métiers recyclage, des activités indissociables d'une **économie qui se veut plus durable et plus responsable**. Ce choix était tout à fait précurseur à l'époque. Il relevait même d'un pari audacieux que certains, tenants de solutions plus traditionnelles de traitement des déchets, considéraient même comme hasardeux, voire dépourvu de perspectives.

— Le moins que l'on puisse dire est que les faits ont donné raison au Président fondateur de Paprec : la préservation des ressources naturelles, les préoccupations climatiques et la réduction de notre empreinte carbone se sont imposées comme des exigences impératives, aussi bien pour les décideurs publics que pour les opérateurs privés.

— Le Groupe Paprec mobilise ainsi toutes ses compétences et l'ensemble de ses sites pour relever les défis environnementaux qui figurent au premier rang des priorités de la société. Pour cela, il peut s'appuyer sur un ensemble d'expertises qui s'enrichit en permanence, comme ce fut le cas encore en 2021 dans le domaine de la **valorisation énergétique des déchets, avec les acquisitions de CNIM O&M, de TIRU et Inova Opérations**.

Aujourd'hui, leader du recyclage et troisième acteur des déchets en France, présent en Suisse depuis plus de dix ans, Paprec vient d'étendre sa présence géographique au Royaume Uni, à l'Espagne, à la Pologne et à l'Azerbaïdjan.

— La force de Paprec est d'être capable de **proposer des solutions globales car il est présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur de traitement et de valorisation des déchets**. Le Groupe continue d'investir dans des solutions d'avenir comme l'illustrent, par exemple, les moyens consacrés au renforcement de la filière des biodéchets et du retour à la terre de la matière organique qui permet d'augmenter les stocks de carbone dans les sols et de lutter contre le réchauffement climatique.

— Le rapport 2021 de Paprec sur le Développement Durable présente un panorama complet des activités de collecte et de valorisation des déchets du Groupe en décrivant leur contribution à une économie plus responsable et plus circulaire. Il met aussi l'action sur les solutions et les initiatives prises pour **accélérer, concrètement, la transition écologique au plus près des territoires**, là où vivent les clients, les partenaires et les collaborateurs de Paprec. C'est la raison d'être de tout un Groupe.

# Les grands évènements

## EXTERNES

1972

Création du principe de pollueur-payeur.

1991-92

Rapport Riboud-Beffa et création d'Éco-emballages.

1992

Loi Lalonde contre les dépôts sauvages.

2008

Crise financière mondiale.

2009-2010

Les lois Grenelle I et II fixent pour la France des objectifs de réduction de la production de déchets, du stockage et une hausse des taux de recyclage.

2014

Le plan de réduction et de valorisation des déchets 2014-2020 qui découle de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) fixe l'objectif de diviser par deux la quantité de déchets mis en décharge d'ici 2025.

2020

La loi Anti-Gaspillage et Économie Circulaire (AGEC) du Gouvernement affirme l'objectif de collecte de 100% des déchets recyclables d'ici 2025.

2020-21

Crise Covid-19.

2022

Invasion de l'Ukraine par la Russie.

## INTERNES

1994

Création de Paprec : Jean-Luc Petithuguenin reprend une petite entreprise de vieux papiers (45 employés et 3,5M€ de CA).

2000

Paprec investit dans le recyclage des plastiques (300 collaborateurs et 120M€ de CA).

2004

Paprec lance une offre à destination des collectivités.

2005

1 000 collaborateurs.

2007

Entrée du Groupe Arnault et de Rothschild au capital de Paprec.

2010

Paprec réalise sa première acquisition à l'étranger avec le Groupe suisse Lottner Gruppe (170 collaborateurs et 500 M€ de CA).

2012

Entrée de BPI et Arkéa au capital de Paprec. Prix de l'Entrepreneur de l'année, EY l'Express.

2014

4 000 collaborateurs.

2015

Le Groupe devient la première ETI française à émettre un Green Bond (ou obligation verte).

2017

Paprec achète Coved Environnement : le Groupe passe de 4 500 à 8 000 employés pour un CA de 1,3 Mds€, et devient le 1<sup>er</sup> recycleur français et le 3<sup>e</sup> acteur de la gestion des déchets.

2019

Paprec Group, à travers sa filiale Paprec Agro, remporte le prix Européen du Développement Durable dans la catégorie « grandes entreprises » qui vient conforter sa stratégie sur le retour à la terre et le stockage du carbone.

2020

L'activité de collecte et de traitement des déchets est considérée

comme essentielle pour la nation lors de la pandémie de Covid-19. Paprec maintient ses activités dans ce contexte sans précédent.

2021

Avec le rachat d'Inova Opérations, de CNIM O&M et de TIRU, Paprec Energies, le pôle de valorisation énergétique du Groupe, voit le jour (1 500 employés, 300M€ de chiffre d'affaires). Paprec lève 450 M€ de Green Bond. L'ensemble du Groupe enregistre un chiffre d'affaires de près de 2Md€ et emploie plus de 12 500 personnes.

2022

5<sup>e</sup> tour entrée de Vauban et Crédit Agricole au capital de Paprec.



# Paprec en bref



## UNE ENTREPRISE EN CROISSANCE

**1 879 M€**

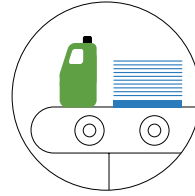
de CA (30% de croissance annuelle moyenne en 20 ans)

**+27%**

croissance du volume de déchets traités/an

**165 M€**

d'investissements industriels



## LE RECYCLAGE, NOTRE ADN

**13,1 Mt**

de déchets collectés et traités dont :

**9,3 Mt** de déchets recyclés

**1,2 Mt** de déchets valorisés en UVE

**78%**

recyclage global

**17 Kt**

de CSR produites



## EMPLOYEUR ENGAGÉ

**11 852**

collaborateurs

**19,9%**

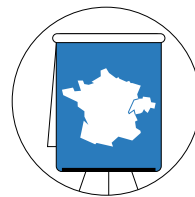
de femmes

**66**

nationalités

**4 508**

salariés formés



## ANCRAGE LOCAL

**308**

sites en France et à l'étranger, dont : 180 usines et 21 agences et sièges administratifs

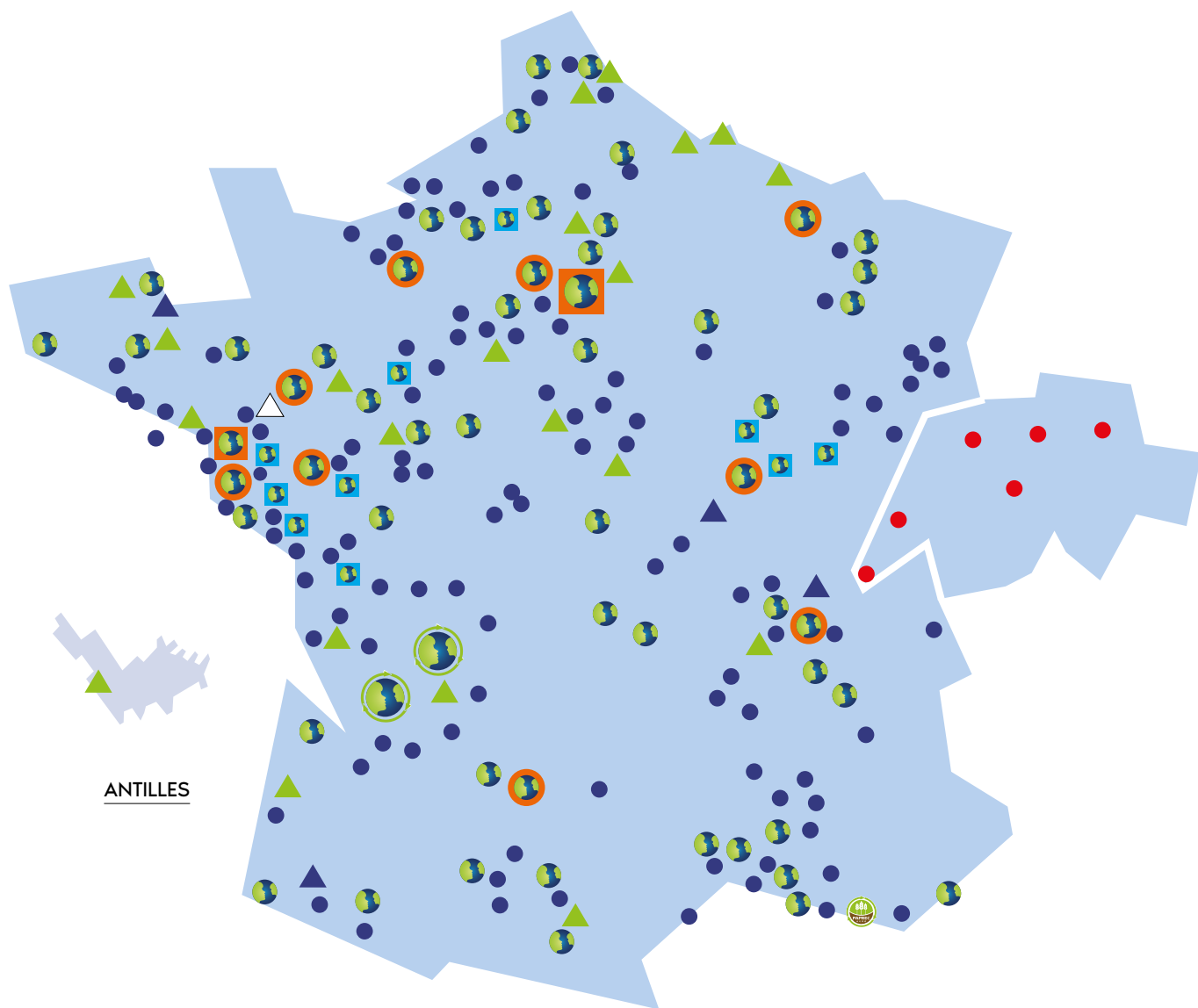
**4,1 M€**

en mécénat & sponsoring

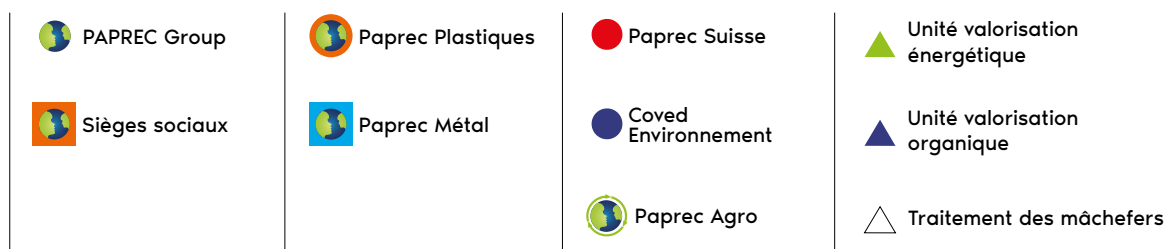
**100%**

d'emplois directs locaux

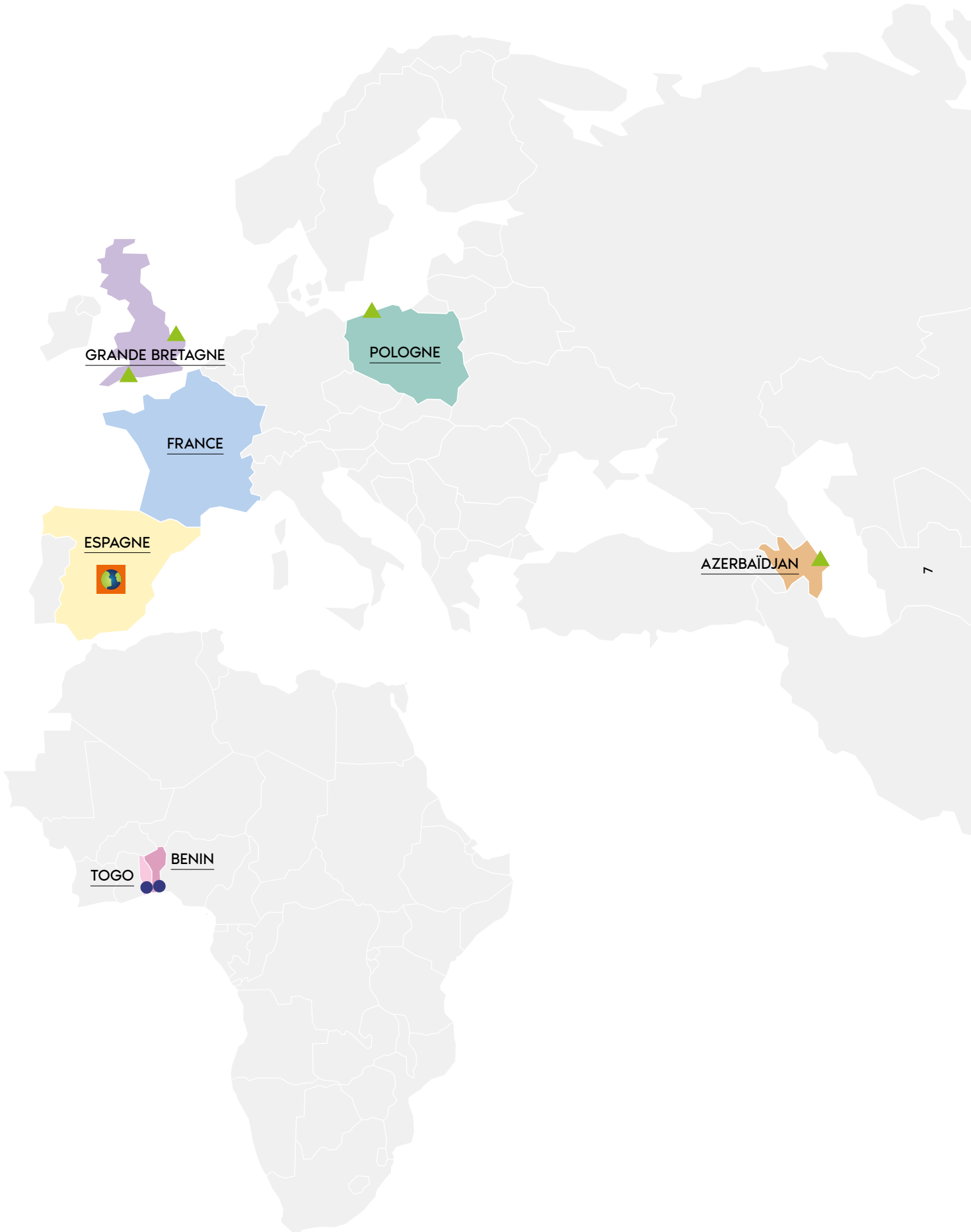
# Répartition de nos activités



6







GRANDE BRETAGNE

POLOGNE

FRANCE

ESPAGNE

AZERBAÏDJAN

TOGO

BENIN

# Une vision intégrée du développement durable

Acteur incontournable du secteur, Paprec a élargi ses activités à chaque maillon de la chaîne de gestion du déchet afin d'en maximiser la valorisation, dernièrement à travers la production d'énergie.

## Une grande entreprise familiale à la gouvernance pérenne

La capacité de prise de décisions efficace et rapide du Groupe repose sur une organisation familiale pérenne : la famille Petithuguenin, associée avec Arkéa, détient la majorité du capital de Paprec, le reste du capital étant détenu par la Banque publique d'investissement (Bpifrance - 30%) et par des investisseurs financiers.

## Une organisation RSE au plus près de la stratégie d'entreprise

La contribution intrinsèque du Groupe à l'enjeu sociétal de développement durable que représente la gestion des déchets se reflète dans son approche intégrée des sujets RSE : ceux-ci sont pilotés au plus haut niveau par la Direction Générale et le Président, en étroite collaboration avec la Direction du Développement Durable.



**98 %**

de participation au comité stratégique

**18 %**

de femmes au CA

**20 %**

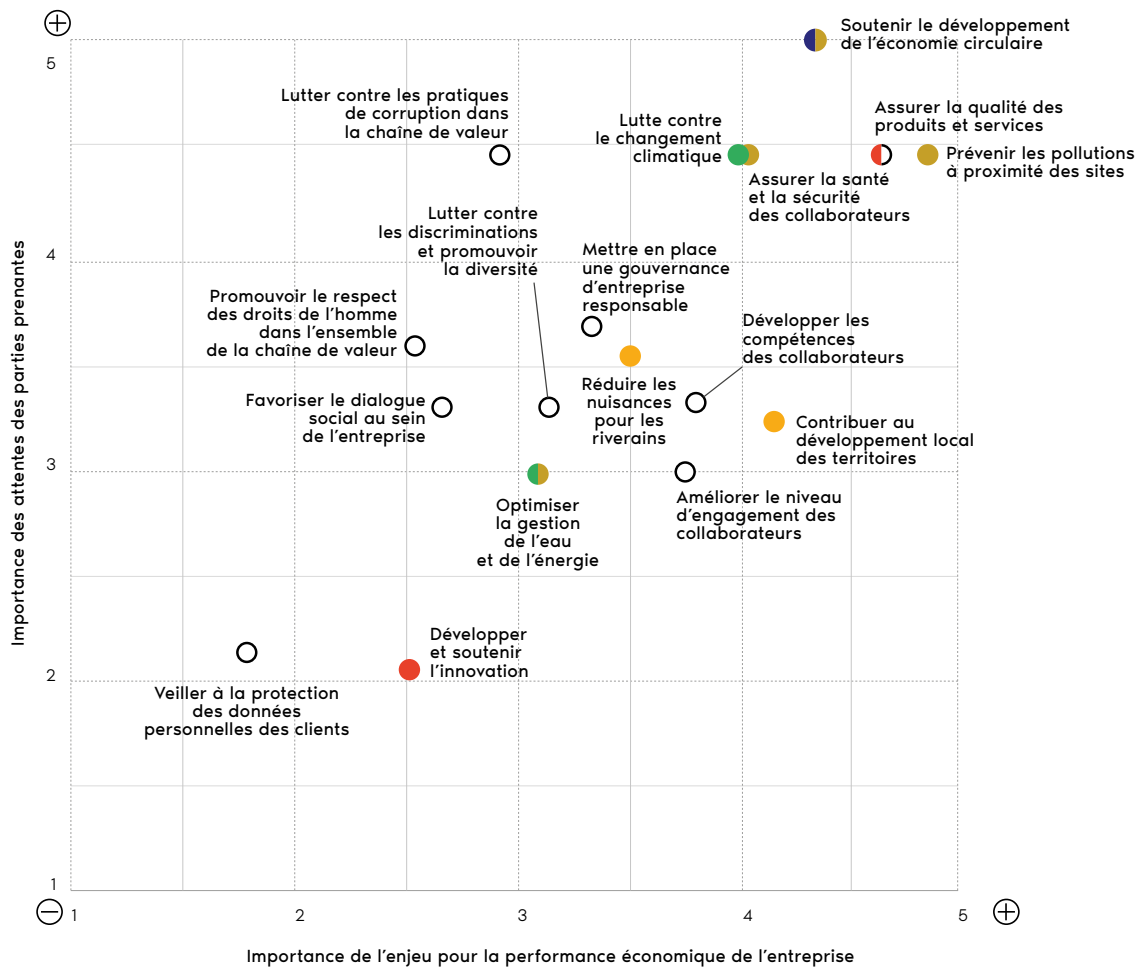
d'administrateurs indépendants au CA

## Les enjeux RSE de Paprec

Les enjeux RSE de Paprec font partie intégrante de la stratégie globale du Groupe.

Au fondement de la démarche RSE de Paprec, l'analyse de matérialité consiste en une identification des enjeux RSE prioritaires du Groupe, en correspondance avec les Objectifs de Développement Durable. Pour ce faire, des

entretiens ont été réalisés auprès de différentes directions stratégiques (Ressources humaines, Santé et sécurité, Négocie, etc.) et de parties prenantes externes (grands comptes, collectivités, ONG et organisations professionnelles) afin de juger de l'impact potentiel d'enjeux sectoriels et sociétaux sur la pérennité du modèle économique du Groupe. Ces entretiens ont été complétés par une analyse des risques financiers, réglementaires et réputationnels associés à chaque enjeu.



- Industrie, innovation et infrastructures
- Villes et communautés durables
- Lutte contre le réchauffement climatique
- Partenariats pour les objectifs mondiaux
- Consommation et production responsable



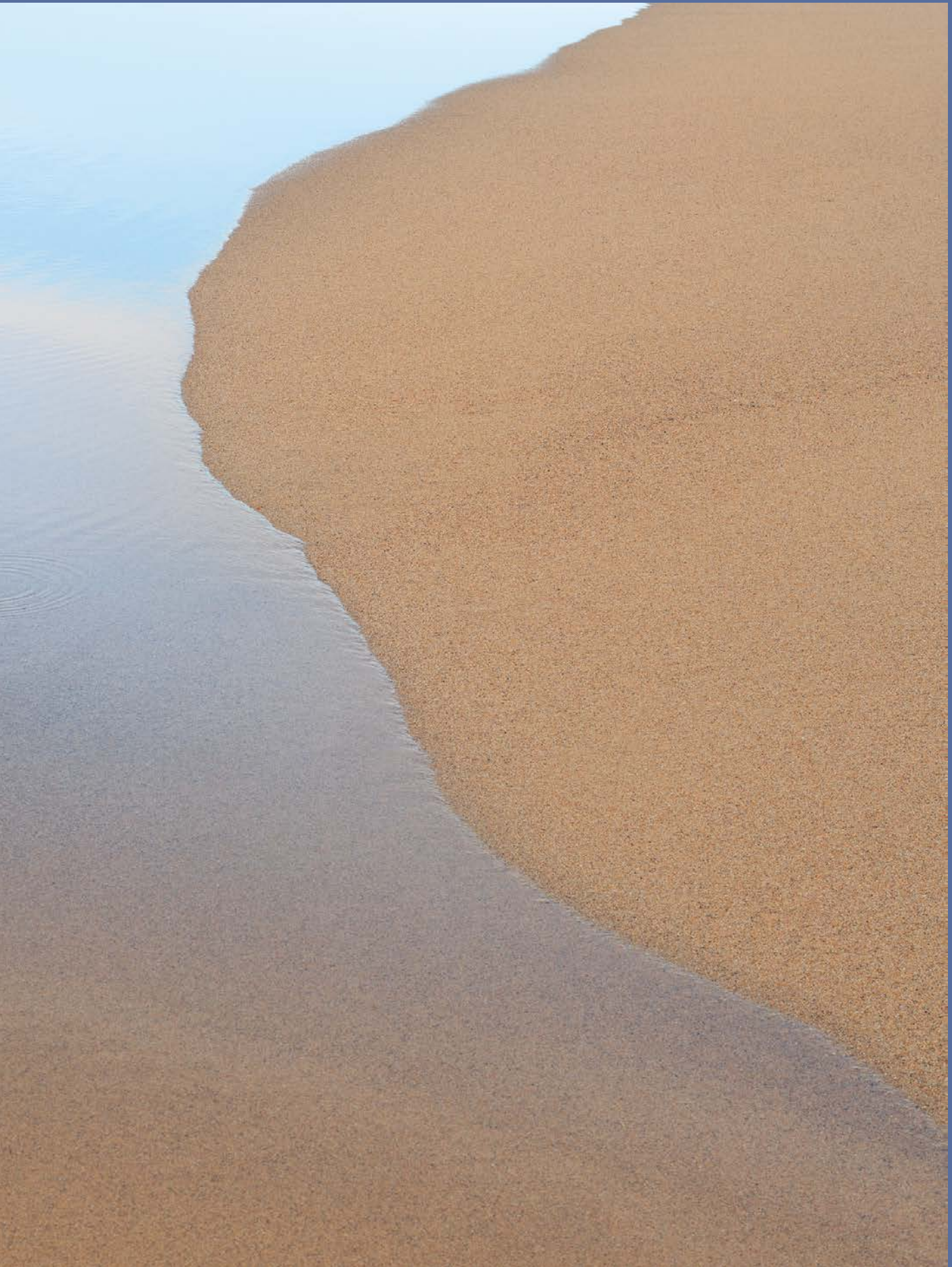
## Un modèle circulaire...

Fort d'une expertise de plus de 25 ans, Paprec offre des services de proximité performants, pour collecter, trier, recycler, valoriser et innover sur l'ensemble de la chaîne de gestion des déchets.

Le Groupe a construit son dynamisme sur un modèle économique durable, fondé sur des investissements croissants dans un outil industriel innovant.







# Un modèle économique innovant, durable et territorialisé

## Nos forces

### Collaborateurs engagés

- 11 852 collaborateurs
- 1 550 emplois créés en 2021
- 80% de participation à l'enquête sociale

### Industrie de pointe

- 375 M€ d'investissements totaux du Groupe
- Innovation continue

### Fort maillage territorial

- 180 usines

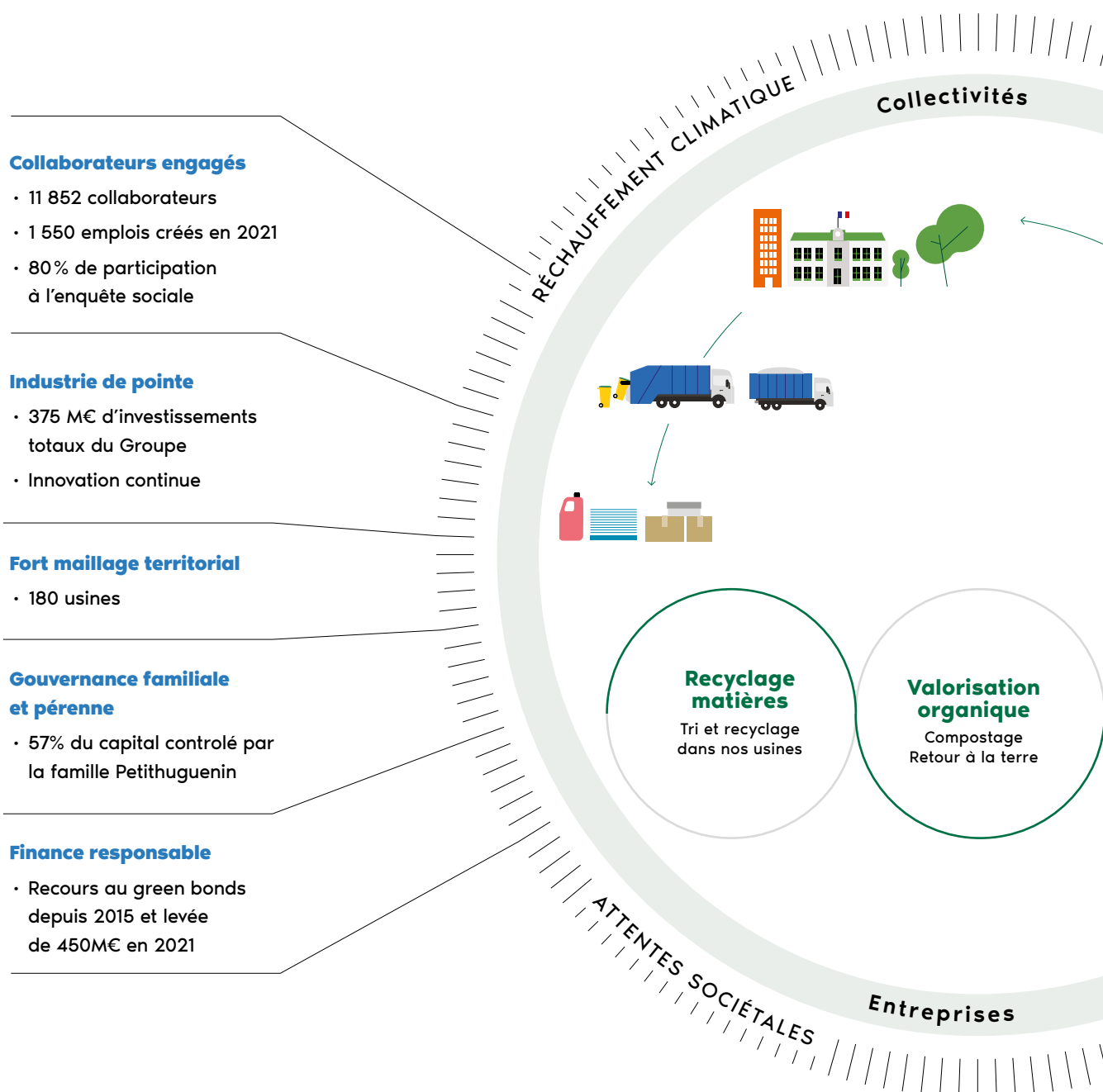
### Gouvernance familiale et pérenne

- 57% du capital contrôlé par la famille Petithuguenin

### Finance responsable

- Recours au green bonds depuis 2015 et levée de 450M€ en 2021

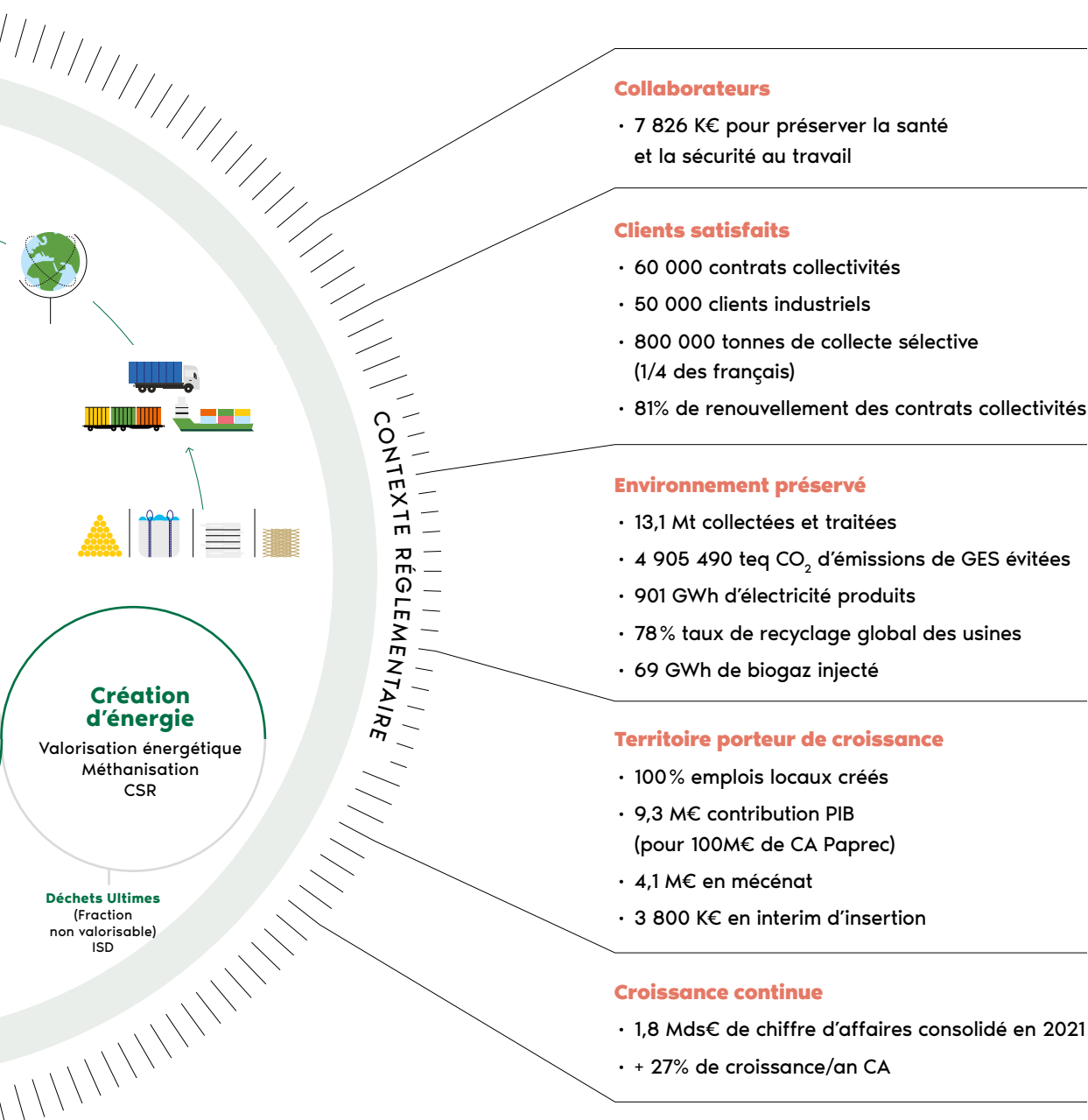
## Nos actions



Leader français du recyclage et troisième acteur français de la gestion des déchets, Paprec met l'économie circulaire au cœur de sa stratégie. Le Groupe intervient sur l'ensemble de la chaîne de gestion des déchets : de la collecte auprès de ses clients - privés comme publics - à la vente des matières premières issues du recyclage en passant par la valorisation des biodéchets à la gestion des déchets ultimes (la fraction non recyclable

des déchets). Plastiques, déchets de chantier, bois, ferrailles, papiers et cartons : au total ce sont une quinzaine de familles de déchets qui sont traitées par le Groupe au quotidien. Reposant sur ses atouts au service d'un modèle d'économie circulaire récemment enrichi, Paprec parvient à concilier performance économique et impacts positifs sur l'environnement, les personnes et les territoires.

## La valeur que nous créons





# Une activité d'abord tournée vers le recyclage

## La collecte

Premier maillon de la chaîne de gestion des déchets, elle est l'étape fondamentale en amont du tri, du recyclage et de la valorisation. Les 3 500 chauffeurs et ripeurs du Groupe sont les premiers ambassadeurs des activités de Paprec, auprès des clients et des citoyens. Ils travaillent main dans la main avec les agents de planning, agents de bascule, mécaniciens et commerciaux, pour assurer cette mission fondamentale au quotidien.

Traceurs embarqués sur les véhicules, capteurs de maintenance prédictive, boutons connectés à disposition des clients pour prévenir du remplissage d'une benne pleine et organiser la rotation en conséquence : Paprec mise sur des innovations technologiques pour être réactif aux besoins de ses clients, optimiser la collecte et réduire son empreinte environnementale.

## Actiplast, un pionnier du « compoundage », rejoint la grande famille Paprec

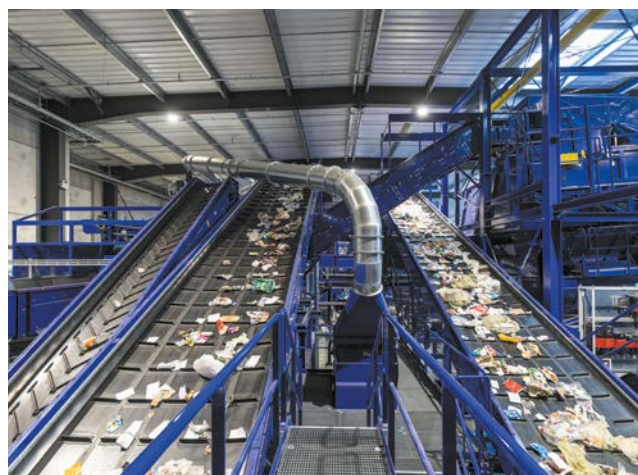
Cette PME est spécialisée dans la formulation et la production de « compounds » plasturgiques : elle fusionne des matières plastiques usagées avec des additifs pour générer une résine. Chaque année 12 000 tonnes de plastique compoundé et 30 000 formules sont ainsi produites. Dans un contexte réglementaire qui incite à l'usage croissant de plastique recyclé, Paprec continue de perfectionner ses métiers et expertises. L'arrivée d'Actiplast complète ses savoir-faire.

## Le tri et le recyclage

Parti de son métier historique, le recyclage des papiers-cartons, Paprec a élargi au fil des ans les catégories de matériaux traités en améliorant ses taux de tri et de recyclage. Le Groupe gère aujourd'hui un réseau de 308 sites en France et à l'étranger.

Paprec fait le pari de l'innovation en investissant chaque année pour moderniser son outil de production et répondre aux attentes de ses clients ainsi qu'aux évolutions réglementaires, telle que l'extension des consignes de tri. Cette stratégie a été un succès puisque le Groupe est aujourd'hui reconnu pour la qualité des MPIR qu'il exporte dans 65 pays.

La performance des centres de tri des déchets est un enjeu d'autant plus important au moment où la loi AGECE prévoit des critères de performance afin de labelliser les centres de tri les plus performants. L'objectif est de favoriser les investissements pour développer la valorisation matière et atteindre les objectifs de réduction d'enfouissement des déchets.



# Valorisation organique et retour à la terre

## La valorisation des biodéchets

Les biodéchets représentent le quart de la poubelle des Français. D'ici 2023, en France, ils devront être collectés à la source. Depuis plusieurs années, Paprec développe une offre de compostage afin d'anticiper la loi Economie circulaire qui impose l'obligation de trier ses biodéchets à partir de 2024.

Cette activité se traduit par deux types de retombées :

- La fabrication d'engrais à destination des agriculteurs par recyclage organique : un procédé qui permet de transformer une partie des biodéchets en fertilisant homologué ;
- La production de biogaz via un processus de méthanisation qui permet, en bout de ligne, la génération d'électricité et de chaleur.

Afin d'être valorisés, certains biodéchets, notamment issus de la grande distribution alimentaire, sont débarrassés de leurs emballages éventuels. Des déconditionneurs séparent le contenu de leur contenant de manière à recycler la part organique des déchets. Paprec possède de tels équipements sur les sites de Brive et Fresnoy-Folny et équipera des sites supplémentaires en 2022. Plus largement, en 2021, le Groupe a investi massivement dans des équipements dédiés.

Dans une logique de retour à la terre, la division Paprec AGRO valorise ces biodéchets sur ses deux sites de Saint-Paul-la-Roche et Saint-Christophe-de-Double pour stocker le carbone dans les sols (trajectoire des 4 pour mille) et soutenir le développement d'une agriculture de qualité, recevant, en 2019, le prix européen du Développement Durable.

## Fresnoy-Folny fait figure de site précurseur

Rachetée par Paprec en 2018, l'usine de méthanisation Capik a été installée il y a 10 ans. Depuis, le Groupe a investi massivement pour développer un outil industriel performant : compacteur, déconditionneur de biodéchets, système de traitement des lixiviats en propre.

En 2021, 36 000 tonnes de biodéchets ont été valorisées en biogaz et 20 000 tonnes de déchets verts compostées.

Grâce à l'apport de déchets organiques par la coopérative agricole NatUp, qui récupère également le digestat issu des méthaniseurs pour fertiliser les sols, il s'agit d'une véritable logique d'économie circulaire à l'échelle d'un territoire !

# 45 572

tonnes compostées en 2021

# 69 GWh

de biogaz injecté

# 4 441 MWh

produits à partir de biodéchets triés à la source

# La valorisation énergétique

## La production de CSR

Lorsque le recyclage matière de certains déchets est techniquement impossible, ceux-ci peuvent être redirigés vers les filières de valorisation énergétique.

L'une des solutions développées par Paprec est la production, à partir des refus de tri non directement recyclables, des Combustibles Solides de Récupération (CSR) permettant de remplacer le charbon dans des industries comme les cimenteries ou les chaufferies.

Cette production est contrôlée pour garantir la cohérence des exutoires : les usines sont équipées de broyeurs, de granulateurs, de cribles et de trieurs optiques pour ne laisser, en fin de chaîne, que les matières combustibles. Elles sont ensuite utilisées dans les industries en mélange avec des combustibles traditionnels. L'enjeu réglementaire est important car les unités de CSR peuvent permettre à la France d'asseoir son indépendance énergétique décarbonée.

Dans l'optique de pouvoir, par la suite, maximiser les débouchés pour ce type de combustibles, Paprec investit de façon continue dans des solutions permettant la valorisation énergétique des CSR pour la production d'énergie, de chaleur,

### Innovier pour mieux valoriser

Pour diminuer la quantité de déchets stockés dans les ISDND, Paprec s'associe à Vicat. Le spécialiste des matériaux de construction souhaite substituer 100% des combustibles fossiles utilisés dans ses processus cimentiers à l'horizon 2025. Les deux industriels vont créer « ALTèreNATIVE », une entreprise commune dédiée à la fabrication de CSR.

ou pour un usage industriel, dans le respect de la hiérarchie des modes de traitement. Les acquisitions stratégiques récentes du Groupe visent à compléter ses métiers dans ce domaine, étendre son savoir-faire et garantir une gestion plus responsable des déchets.

### Avec Paprec Energies, le Groupe se positionne en producteur d'une énergie renouvelable et compétitive

Depuis 2018 avec Inova Opérations, dont Paprec détient 100% du capital depuis 2021, le Groupe développe un savoir-faire dans la construction et la gestion d'unités de valorisation énergétique des déchets.

En 2021, Paprec a complété son offre de valorisation énergétique avec le rachat de deux joyaux de l'industrie française des déchets : CNIM Opération & Maintenance à CNIM et TIRU à EDF, permettant ainsi une maîtrise totale de la chaîne de gestion des déchets.

Avec la création d'une nouvelle division, Paprec devient le 3<sup>e</sup> acteur de la valorisation énergétique et développera des projets en Europe, permettant





de réduire l'utilisation des ressources fossiles et de limiter les émissions de CO<sub>2</sub>. Avec 25 unités de valorisation énergétique (UVE) et une capacité annuelle de valorisation de 4 millions de tonnes de déchets, Paprec Energies rassemble 1 500 employés pour un chiffre d'affaires de 300 millions d'euros.

Cette nouvelle division donne au Groupe une dimension internationale : deux UVE en exploitation sont localisées au Royaume-Uni, trois en Pologne et une à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, la plus importante unité de valorisation énergétique du Groupe avec une capacité de valorisation de 500 000 tonnes annuelles.

Entre création de chaudières CSR ou de fours pour l'industrie, les projets de CSR font l'objet de constants travaux pour une montée en puissance de l'expertise du Groupe sur ce sujet. Le Groupe développe ainsi des projets importants de fabrication des CSR.

## 901 GWh

Production totale d'électricité verte (UVE + ISDND)

## 1,2 Mt

de déchets incinérés



# Paprec Energies intègre, trois fleurons de la valorisation énergétique



## **CNIM O&M, une entreprise spécialiste de la rénovation énergétique**

Fondé à La Seyne-sur-Mer le Groupe Constructions Navales et Industrielles de la Méditerranée (CNIM), fleuron de l'industrie française, voit le jour en 1856. L'entreprise est une spécialiste de l'environnement, de l'énergie, de la défense et des hautes technologies et a construit une grande partie du parc européen. Elle exploite depuis plus de 50 ans les centres de valorisation énergétique qu'elle conçoit et intervient sur tout type de systèmes de récupération d'énergie et de traitement des fumées. Sa branche Opération & Maintenance (O&M) rejoint Paprec au sein de la division Paprec Energies. Elle gère 10 unités de valorisation énergétique en France, en Azerbaïdjan et en Grande Bretagne.

**1 500**

collaborateurs dans la division Paprec Energies

## **TIRU, le spécialiste de la valorisation thermique et de la méthanisation**

TIRU, ancienne filiale du Groupe EDF, exploite 16 unités de valorisation pour plus de 2 millions de tonnes de déchets ménagers traitées et 1,99 TWh d'énergie produite. Un projet de construction et d'exploitation d'une unité de valorisation énergétique des CSR doit également voir le jour en Pologne. Son usine des Landes a reçu le trophée de la transition écologique 2021, décerné par L'Usine Nouvelle. Ce prix récompense son procédé de fabrication de CSR à partir de déchets ménagers, utilisés en cimenteries, en substitution aux énergies fossiles.

## **TIRU, pionnier de la technologie brevetée du four oscillant**

Cette technologie permet au four d'osciller dans un sens puis dans l'autre pour assurer un meilleur brassage des déchets. Il optimise la production énergétique par l'amélioration de la qualité de combustion, un entretien minimisé, un taux de disponibilité maximum et des niveaux d'émissions de GES très faibles.

# 1 430 GWh

de chaleur produite à partir d'UVE

# 830 GWh

d'électricité produite à partir d'UVE

## Inova Opérations

Spécialisée dans l'exploitation et la maintenance d'incinérateurs, la société traite chaque année 190 kt de déchets dans 3 UVE : Chinon (Indre-et-Loire), Noyelles-sous-Lens (Pas-de-Calais) et Pithiviers (Loiret). La production énergétique totale est de plus de 82 000 Mwh.

**7 ans après  
son 1<sup>er</sup> Green bond,  
Paprec lève de nouveau  
450 millions d'euros**

Pionnier de la levée d'obligations vertes en 2015, le Groupe a réitéré avec succès l'opération, avec 160 investisseurs, dont 30% de français. Ces nouvelles obligations « vertes » sont destinées à financer des projets favorisant la transition écologique. Confirmant la confiance des investisseurs dans la capacité du modèle Paprec à répondre aux défis de la collecte et de la valorisation des déchets, ces obligations permettront au Groupe d'investir massivement dans un outil industriel performant.



# La gestion des déchets ultimes, un savoir-faire incontournable

Afin d'être présent sur l'ensemble de la chaîne de gestion des déchets, Paprec offre des exutoires du plus haut niveau pour les déchets ultimes, ne pouvant faire l'objet d'une valorisation matière ou énergétique.

## Le stockage, une solution ultime

Pour anticiper la baisse du stockage de 50% en 2025, actée par la Loi en 2015, Paprec développe des solutions alternatives en améliorant la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation énergétique, en synergie avec ses capacités de stockage pour réduire les tonnages stockés.

Paprec tient à être exemplaire sur ses installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND). Toutes sont contrôlées et font l'objet d'un dialogue constant avec les parties prenantes: concertations avec les riverains, travail avec les associations locales...

La certification ISO 14001 de l'ensemble de ces sites permet de satisfaire aux obligations réglementaires. Afin d'oeuvrer à leur bonne intégration dans l'environnement et à leur durabilité, le Groupe en garantit la surveillance environnementale, investit dans l'intégration paysagère et la biodiversité. Il innove également dans des process comme le traitement in situ des lixiviats par des évaporateurs-concentrateurs sous vide.



## Une usine pour réduire la quantité de déchets enfouis et le recours aux énergies fossiles

En 2021, le Groupe s'est vu confier un projet emblématique pour le compte du Syndicat des Portes de Provence, en délégation de service public. L'usine des Portes de Provence Drôme Syproval valorisera 50% des 110 000 tonnes de déchets ultimes par an à travers des procédés de : valorisation matière par type de matériaux ; valorisation énergétique avec la production de CSR, à destination des cimenteries ou des chaudières industrielles ; bioséchage de la fraction organique, pour réduire les volumes de déchets.

## Un traitement des lixiviats innovant

Paprec recourt à un procédé innovant pour traiter les lixiviats, dans un site pilote à Montblanc (Hérault) : des bactéries se nourrissent de composés polluants organiques biodégradables. Elles éliminent l'ammoniac issu du jus provenant de la fermentation naturelle des déchets et de l'eau de pluie, permettant ainsi le rejet dans l'environnement d'une eau non polluante, conformément à ce qu'exige la réglementation.



# L'innovation au service de toute la chaîne de valeur

Paprec a construit son dynamisme sur des investissements croissants dans un outil industriel performant. Aujourd'hui, Paprec investit dans la transformation digitale et l'innovation de ses process et de ses produits issus du recyclage.

## Des process innovants

- Production de granulés de PEBD à partir de films plastiques destinés à la production d'emballages industriels ;
- Développement de solutions multi-filières de tri et valorisation des déchets auprès des Collectivités et des Industriels, par la Direction Grands Projets.

Digitalisation et robotisation :

- L'application « Mon Tri » à destination des usagers de la collectivité de Sundgau, informe les citoyens sur le tri, les horaires et les points de collecte ;
- Les applications ID Collect', Pick Collect', Prati Collect' permettent une collecte améliorée ;
- La plateforme Gargantua regroupe les données des objets connectés du Groupe pour optimiser les déplacements ;
- L'application Kizeo permet aux gardiens de déchetteries de demander directement le passage d'un camion.




## Une solution pour les batteries de véhicules

RECYVABAT, le projet de Recyclage et Valorisation de Batteries de Paprec anticipe l'essor de production de batteries du secteur automobile. D'ici 2030, le nombre de véhicules électriques en circulation devrait être multiplié par 10. Paprec s'est donc associé avec Orano, MTB Manufacturing, Saft et le CEA-Lite afin de bénéficier d'une expertise industrielle et de recherche de pointe.

## Des produits de qualité

- Paprec a investi dans une nouvelle machine capable d'évaluer rapidement et avec précision, inégalée en Europe, la qualité de la matière plastique recyclée ;
- Des laboratoires contrôlent rigoureusement, dans chaque agence, les bois à destination des chaudières biomasse pour fournir un produit de qualité aux clients ;
- L'innovation R-bag permet la collecte des déchets de chantiers en big bags ;
- Chaque usine Paprec Plastique est dotée d'un laboratoire ;
- Brevet pour le recyclage des livres.
- Augmentation de 50% de la capacité de production de l'usine ultra-moderne France Plastique Recyclage (FPR) : un PET recyclé au grade alimentaires ;
- Actiplast : premier compounder français à avoir proposé une formule certifiée CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) pour ses dispositifs d'isolation thermique en PVC.



... qui accélère  
la transition écologique  
et la décarbonation  
de la planète au plus  
près des territoires ...

Grâce à son outil industriel et ses collaborateurs, Paprec est aujourd'hui en première ligne pour répondre à cet enjeu sociétal qu'est la construction d'une économie plus sobre, plus circulaire et plus respectueuse des hommes et de la planète. Le Groupe évite ainsi le recours à des matières premières vierges et le rejet des émissions de gaz à effet de serre associées.









# Développer l'économie circulaire

En recyclant les déchets, le Groupe soutient une économie de la circularité et de la sobriété et promeut des modes de production plus durables. Cette volonté se traduit par une politique d'investissement ambitieuse au service de deux engagements majeurs :

- **L'augmentation des taux de collecte** – via des investissements dans un outil de collecte performant (avec des véhicules de collecte connectés et géolocalisés, par exemple), des offres adaptées (la gestion déléguée des sites industriels ou la collecte en porte-à-porte via EasyCollecte, par exemple), la collaboration avec les éco-organismes ou la sensibilisation du grand public.
- **La progression des taux de valorisation :**  
En 2021, Paprec a poursuivi ses investissements pour recycler de nouvelles matières (films plastiques, chutes de pots de yaourts, etc.) dans ses chaînes de tri ou pour réduire les coûts de traitements des déchets, et ainsi diminuer la part des déchets ultimes en bout de chaîne via la digitalisation de ses outils (robots trieurs ayant recours à l'intelligence artificielle, chaînes de tri optiques de haute précision, données partagées via un portail sécurisé ou via un Centre d'Analyse et d'Expertise digitale).

Ces dernières années, la valorisation des déchets est devenue un secteur et un enjeu incontournable de la transition écologique.

Lois Grenelle, plan de réduction et de valorisation des déchets 2014-2020, loi sur l'économie circulaire, crise du marché des papiers-cartons, accord industriel sur la réduction des emballages à la source : les lois successives sur l'augmentation des taux de valorisation, la réduction des exutoires pour les déchets ultimes et le contexte international représentent un véritable défi pour Paprec.

La loi AGECE de février 2020 et les plans de relance accordent une place croissante à ces enjeux pour réduire les volumes de déchets et généraliser le schéma de Responsabilité Élargie des Producteurs

## Des sacs de collecte en plastique recyclé made in Paprec

Un partenariat avec Plasthylen a permis de mettre au point un sac fabriqué en France, intégrant une majorité de plastique recyclé produit par les sites spécialisés de Paprec. Aujourd'hui, Plasthylen fournit chaque mois au Groupe 17 000 sacs, soit 20 tonnes de sacs produits à partir de matière première issue du recyclage.

(REP). En parallèle, l'Union Européenne a entrepris en 2020 une révision de nombreuses réglementations dans le cadre de son « Pacte Vert », afin notamment de développer l'utilisation de Matières Premières Issues du Recyclage.

Par son activité, Paprec joue un rôle majeur pour atteindre les objectifs ci-dessous :

- Atteindre 100% de plastique valorisé d'ici 2025 ;
- Améliorer la collecte des déchets des collectivités locales ;
- Interdire la destruction des invendus non alimentaires neufs, donner ou recycler les produits d'ici 2023 ;
- Favoriser le réemploi ou la valorisation des déchets de chantier ;
- Lutter contre les dépôts sauvages ;
- Élargir les filières REP à de nouvelles familles (jouets, voitures, cigarettes, etc.).

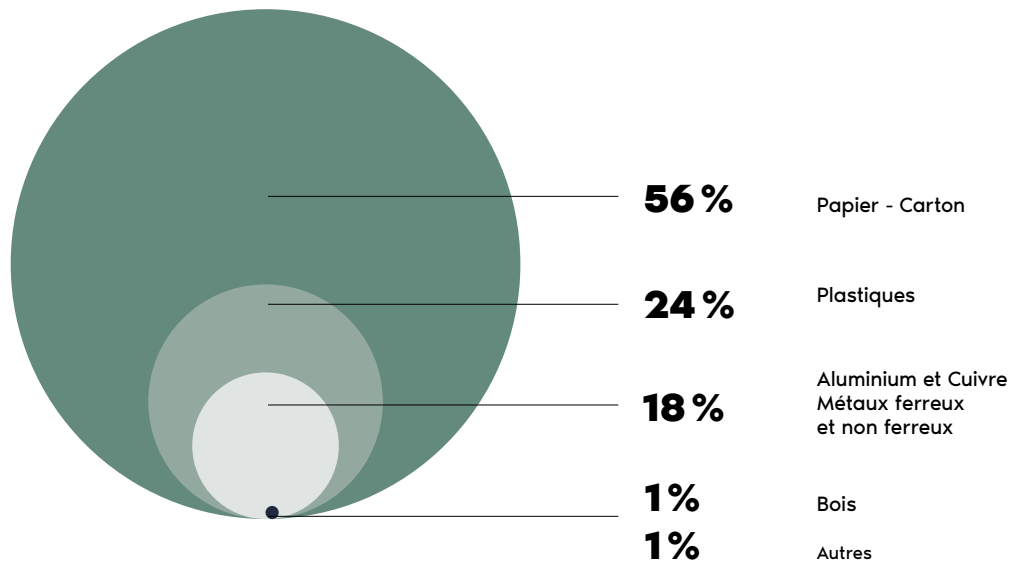
# Lutter contre le réchauffement climatique

En tant que collecteur et recycleur de déchets, Paprec produit des Matières Premières Issues du Recyclage qui permettent d'éviter l'extraction de matières premières vierges et d'économiser l'énergie dite de « première fonte ». Depuis 2011, le Groupe suit l'évolution de ses émissions de gaz à effet de serre. En 2021, 72% des émissions du Groupe sont liées à la consommation de carburant des véhicules et 26% à l'énergie nécessaire au fonctionnement des centres de tri et des usines. Paprec a mis en place une série d'actions pour

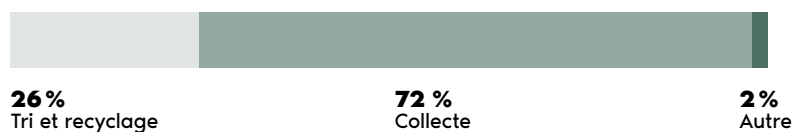
diminuer son impact environnemental : formation des chauffeurs à l'écoconduite, optimisation des tournées, recours au transport fluvial, à des véhicules hybrides ou à des camions roulant au gaz.

Par ailleurs, en valorisant les déchets organiques, la filiale Paprec Agro stocke le carbone dans les sols (trajectoire des 4 pour mille). En 2019, ce projet a reçu le prix du Développement Durable de la Commission européenne.

## Répartition des émissions évitées liées au recyclage



## Répartition des émissions de GES par activité liée au recyclage



# Aider à la transition énergétique

Paprec contribue à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> à travers son activité principale de recyclage, permettant d'économiser l'énergie de première fonte et d'éviter des émissions de GES liées à l'utilisation de matières premières vierges.

Avec la création de Paprec Energies, la valorisation énergétique permet de répondre à un double enjeu de développement durable : la diminution des déchets stockés et la contribution à la décarbonation de la production énergétique française.

Cela renforce l'indépendance et l'autonomie énergétique de la France ; des retombées indispensables à la nécessaire transition du secteur.

Le Groupe a considérablement investi ces dernières années pour produire de l'énergie verte et exploite désormais 25 unités de valorisation énergétique des déchets. Ce sont ainsi 901 387 MWh d'électricité verte et plus de 69 GWh de biométhane qui ont été produits en 2021 et injectés dans les réseaux.

En proposant des formulations de PVC recyclé, Actiplast, première entreprise européenne de compoundage PVC, accélère la transition écologique des plasturgistes.

## L'usine de Thivernal-Grignon valorise des déchets depuis plus de 50 ans

Cette usine inaugurée en 1975 par le Groupe CNIM, dispose de trois lignes d'incinération pour une production annuelle de 243 000 tonnes.

Deux des lignes sont destinées au chauffage (eau chaude) et la troisième à la production d'électricité (à partir de vapeur d'eau). C'est l'une des usines les plus performantes dans le secteur, suite à sa modernisation en 2016 et 2020. L'énergie thermique récupérée alimente un réseau de chauffage urbain équivalent à 5 500 logements.

**25 000 t**

de PVC recyclé par an

**8,5 M€**

investis dans la production de CSR

**6**

unités de CSR



# Protéger la biodiversité



En recyclant les déchets et en évitant ainsi la sur-exploitation des ressources et des milieux naturels, Paprec a construit son modèle économique autour d'activités fortement contributrices à la diversité du vivant.

## Renforcement de l'engagement en faveur de la biodiversité

Le Groupe a déployé un panel d'actions dont :

- la signature, en 2018, de l'engagement « Act4nature » pour intégrer des actions de préservation de la biodiversité dans l'ensemble de ses activités ;
- la poursuite du partenariat avec Humanité et Biodiversité noué en 2020 pour développer ses actions au cœur des territoires où Paprec est présent ;
- la rédaction du « Plan d'Actions Biodiversité », avec des volets sur la sensibilisation des collaborateurs et la maîtrise des impacts associés aux activités d'enfouissement du Groupe ;
- la préservation de cadre paysage via des plantations dans des unités de méthanisation ;
- la création d'une nouvelle filière de valorisation des déchets d'ostréiculteurs en lien avec l'agriculture bio ;
- l'expérimentation de projets de restauration des sols via le centre Paprec Agro situé en Dordogne

et récompensé par de nombreux prix dont celui du développement durable décerné par la Commission européenne.

Sur ses sites classés « installations pour la protection de l'environnement », la préservation de la biodiversité est un enjeu majeur. Des études d'impact y sont donc réalisées, des projets de surveillance de la faune et flore environnantes y sont mis en œuvre et des activités connexes y sont installées : apiculture, plantation d'arbres, ou encore éco-pâturages.

## 12,8 M€

dédiés à la protection environnementale

## 173

sites disposant d'une certification environnementale

## 4

Oasis Biodiversité



# Une organisation au cœur des territoires

## Un maillage territorial dense...

Paprec a fait le choix de la proximité : ses 180 sites industriels répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et à l'étranger permettent une gestion des déchets optimisée, au plus près de ses clients, et une réactivité maximisée, pour s'adapter à leurs défis et à leurs contraintes.

## ...Renforcé par de nouvelles acquisitions stratégiques

À la suite des élargissements stratégiques sur le spectre de la valorisation énergétique des déchets, Paprec densifie son maillage territorial avec les sites de la division O&M de CNIM, de TIRU et d'Inova Opérations.

## Une organisation décentralisée...

Le siège Paprec se répartit sur l'ensemble du territoire national : Paris, La Courneuve, Saint Herblain, Toulouse, Lyon, Marseille, Lens, Rouen et Rennes. De même, cinq directeurs généraux de région pilotent les activités et siègent au Comité Exécutif. Une nouvelle direction - Paprec Energies - a vu le jour avec les acquisitions de TIRU, CNIM O&M et Inova Opérations.

**10**

nombre moyens d'usines par région

**180**

nombre d'usines en France

**1550**

emplois créés

## ... au service d'un ancrage local fort

Paprec privilégie depuis toujours les PME et les fournisseurs locaux dans ses décisions d'achats. Depuis 6 ans, le Groupe évalue ses fournisseurs à partir d'un guide d'achats responsables mis à la disposition de chaque agence. Cette volonté de soutenir l'achat local, chère à Paprec, permet de contribuer à la création d'emplois dans les territoires, de limiter les émissions de gaz à effet de serre du Groupe et de sécuriser les approvisionnements.

Paprec soutient des Groupes français innovants en leur confiant des installations à réaliser à travers un partenariat avancé : Pellenc ou Aktid par exemple.

La collaboration avec l'ensemble de ses parties prenantes est au cœur de l'ADN du Groupe. Paprec travaille ainsi avec les Plans locaux d'insertion par l'emploi (PLIE) d'Île-de-France et des Bouches-du-Rhône. Portes ouvertes, fêtes locales, expositions dans des médiathèques, ateliers estivaux sur les plages ou interventions auprès des scolaires, clients et collectivités : Paprec a accueilli plus de 10 000 enfants d'écoles dans des parcours pédagogiques au sein de ses sites et en dehors, pour sensibiliser le grand public aux enjeux et aux métiers du recyclage, même si la lutte contre le COVID a ralenti le programme.

### Paprec sensibilise les générations futures au tri et au recyclage

Dans le centre de TRIVALO 34, en partenariat avec l'association « Label Bleu », un jeu de cartes a été créé pour sensibiliser les enfants et leurs familles à la propreté dans la région Occitanie.

# L'empreinte socio-économique

À travers ses opérations et la chaîne de valeur qu'elles mobilisent, le Groupe Paprec est à l'origine de retombées socio-économiques qui dépassent le simple périmètre de son activité et portent sur

l'ensemble des territoires où le Groupe est présent. En France, ces retombées se répartissent suivant différents niveaux décrits plus bas :



**POUR 1 SITE INDUSTRIEL PAPREC**

**139**

emplois (ETP) directs, indirects et induits soutenus



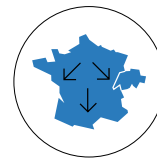
**POUR 10 SALARIÉS (ETP) DE PAPREC**

**4**

emplois (ETP) indirects soutenus

**2**

emplois (ETP) induits soutenus



**POUR 1 MILLION D'EUROS DE CA DE PAPREC**

**568 K€**

de contribution au PIB directe, indirecte et induite

1

## **RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES DIRECTES**

L'activité du Groupe Paprec intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la gestion des déchets : collecte, tri, recyclage, vente de matières premières issues du recyclage, valorisation organique et énergétique, gestion des déchets ultimes... Le Groupe crée ainsi des emplois et contribue, par ses revenus, au PIB de la France. Il s'agit des retombées socio-économiques directes de Paprec.

2

## **RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES INDIRECTES**

Les fournisseurs auxquels Paprec fait appel pour réaliser l'ensemble de ses activités lui apportent du matériel de transport, de collecte, de traitement des déchets.... Ces fournisseurs s'adressent également à leurs propres fournisseurs et ainsi de suite, sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Pour répondre au surplus de demande initié par PAPREC, les acteurs de cette chaîne recourent à des emplois et contribuent à la richesse nationale. Ces effets constituent les retombées socio-économiques indirectes du Groupe.

3

## **RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES INDUITES**

Les emplois créés directement et indirectement par Paprec sont à l'origine de revenus que les ménages vont ensuite dépenser dans l'économie, entraînant des demandes de différents biens et services, et mobilisant d'autres chaînes de valeurs pour y répondre.

Les données considérées pour réaliser ce calcul portent sur l'ensemble de l'exercice 2021, périmètre Paprec Groupe en France.



## et qui accompagne ses clients, ses collaborateurs et les associations

Depuis plus de 25 ans, Paprec offre à ses clients des solutions et des services de proximité adaptés à leurs besoins.

Clé de son succès, ses collaborateurs sont placés au cœur de ses ambitions : combattre les discriminations, encourager les talents, privilégier l'esprit d'équipe, assurer la sécurité de ses collaborateurs et viser l'excellence et la performance de l'ensemble des métiers du Groupe. En lien avec les valeurs qu'il prône, Paprec soutient et sponsorise de nombreux projets et associations.









## Les collectivités

Le Groupe améliore continuellement son offre de service. Collecte des déchets et des ordures ménagères, tri, gestion déléguée des centres de tri, gestion des déchèteries, reprise des matières, méthanisation, gestion des tri mécano- biologique (TMB) et stockage des déchets ultimes : Paprec propose une gamme de services complète.

Le succès du Groupe réside dans son excellence opérationnelle et ses capacités d'investissements, en témoigne les contrats majeurs gagnés en 2021 : Bourges Plus, centre de tri de la collecte sélective de Tours, Cergy Pontoise, conception et gestion du centre de tri de Bourges (Trivalo 18), Métropole du Grand Nancy.

# 25 %

de la collecte sélective métropolitaine

# 592 M€

chiffre d'affaires des collectivités

### Cergy : un marché considérable pour Paprec

La Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise a confié à Paprec, en décembre 2021, la gestion d'un pôle multi-activités de valorisation énergétique, tri des collectes sélectives, tri des encombrants, compostage et un réseau de 5 déchetteries et une recyclerie - soit 216 000 tonnes pendant 15 ans. Ce contrat démontre la complémentarité des équipes Paprec.

## Les éco-organismes

Selon le principe de responsabilité élargie du producteur (REP), généralisé avec la loi AGEC, les entreprises sont responsables de la fin de vie des produits qu'elles mettent sur le marché. La solution la plus courante est de se regrouper via des éco-organismes qui comptent parmi les clients de Paprec. Spécialisés (meubles, emballages, médicaments, etc.), ils sont agréés selon un cahier des charges.

Paprec D3E collecte par exemple les déchets d'équipements électriques et électroniques en partenariat avec les éco-organismes spécialisés pour les acheminer vers les centres de tri.

### Paprec D3E élargit ses compétences

Ecosystem accompagne Paprec dans le traitement du Gros Electroménager (GEM) Hors Froid. Le Groupe traitait déjà les Petits Appareils en Mélange (PAM), il s'agira maintenant d'élargir ses savoir-faire et compétences dans ce nouveau flux de déchets afin de dépasser les 90% de taux de recyclage.

# Les entreprises

Du recyclage au stockage et à l'incinération en passant par la collecte et le tri, Paprec a créé une gamme de services complète à destination des entreprises et du secteur tertiaire. Paprec intervient sur tout l'éventail de la gestion des déchets pour répondre aux demandes de ses clients : conception et mise en place du matériel de stockage, collecte des déchets, tri et valorisation, gestion des déchets dangereux, gestion déléguée des sites industriels ou des équipements techniques, reprise des matières.

L'expérience, la confiance et la qualité du service rendu par Paprec aux entreprises s'illustrent par les signatures de nouveaux contrats qui ont été très nombreux en 2021, avec des offres taillées sur mesure. En 2021, le Groupe a poursuivi le déploiement de « My Paprec », sa plateforme en ligne qui permet à ses clients de consulter des rapports sur le tonnage ou le taux de recyclage de leurs déchets et de demander des prestations complémentaires. Le site [easyrecyclage.com](http://easyrecyclage.com) développe de nouvelles solutions en ligne pour le traitement des déchets des industriels. Il permet aux clients et prospects de trouver rapidement le matériel de collecte dont ils ont besoin et la prestation correspondante.

En 2021, les équipes Paprec accompagnent par exemple la RATP dans la sensibilisation au tri à

destination des clients en évaluant les contenants récupérés pour identifier les déchets valorisables et les déchets ultimes. Paprec a proposé à la SNCF une collecte en double flux pour orienter au mieux les déchets valorisables, ou encore au Groupe PSA le meilleur niveau de performance avec l'utilisation de R'Track pour la collecte interne d'un bouton connecté pour déclencher la collecte en zones sensibles. En 2022, Paprec renouvelle son contrat avec Danone pour 7 ans, permettant à Danone de fabriquer des bouteilles en plastique 100% recyclé (r-PET).

## Quelques contrats majeurs gagnés en 2021

Contrats gagnés : Airbus, Air France, Amazon, Ariane, Auchan, Centers Parc, Cora, Danone, e-factory, Française des Jeux, JCDcaux, Michelin, Nutribio, PSA, RATP, Sanofi, SNCF, Souffle, Veolia...

## L'usine FPR (Limay), la pépite française du PET recyclé

Le r-PET, le nouvel or du plastique recyclé, est l'une des rares matières valorisées apte au contact alimentaire après recyclage. Le granulé est désormais vendu 1 300€ la tonne contre 800€ il y a 5 ans.

L'usine inclut des technologies performantes comme le tri optique ou la spectroscopie laser et fournit les plus grands industriels de la grande consommation.

# + 45 000

contrats signés par Paprec avec des industriels en France

# 99,6

taux de renouvellement/pérennisation des contrats

# 1 287 M€

chiffre d'affaires issu des contrats industriels

# Garantir la sécurité des collaborateurs

Les collaborateurs de Paprec opèrent au cœur d'un secteur essentiel, où les risques de santé-sécurité sont élevés : accidents de la route, incendies, répétitivité, pénibilité du travail, et exposition au virus de la Covid-19. C'est pourquoi, la sécurité des sites et des collaborateurs est une priorité du Groupe.

## Un bilan 2021 positif

L'année 2021 dresse un bilan positif de la réorganisation des services Qualité Sécurité Environnement (QSE) engagée en 2018. Désormais, un manager QSE régional est le relai privilégié de la politique, des actions et des bonnes pratiques du Groupe, au plus près des agences et des 70 correspondants incendie. Paprec a poursuivi la formation des collaborateurs sur le terrain à la culture sécurité, via son Manuel Sécurité. Paprec a renouvelé la totalité de ses certifications sécurité et a obtenu des certificats uniques par métiers de spécialité (D3E, déchets dangereux, etc.). En outre, des initiatives dédiées à la santé-sécurité sont mises en œuvre au niveau des sites Paprec comme l'organisation de challenges sécurité et la mise en place de causeries sur ces sujets.

## 14 M€

investis depuis 2017 en équipements de détection et d'extinction des incendies

## 7,8 M€

investis dans la sécurité

## Lutte contre les incendies

70 correspondants ont été nommés – sur la base du volontariat – pour les agences du Groupe pour lutter contre les incendies. Ces correspondants ont été formés afin d'être autonome pour dispenser les exercices incendie sur les agences qui leur ont été assignées.

Les indicateurs d'accidentologie sont suivis par site et au niveau des comités région. Ainsi, le taux de fréquence de accidents du travail atteint 33.26 et le taux de gravité 2.27 en 2021.

## Une politique de prévention intensifiée

Avec 7,8 millions d'euros investis en 2021, Paprec se donne les moyens d'une politique de prévention massive et de gestion du risque incendie, inhérent à ses activités : des audits, des caméras thermiques, des sprinkleurs, des pompiers référents, des exercices et des lances puissantes ont permis de maîtriser certains départs de feu, avant l'arrivée des pompiers.

Ces deux dernières années, les ripeurs, trieurs, chefs de machines, techniciens, agents de maîtrise, conducteurs, chefs d'équipes et responsables d'exploitation ont été en premières lignes face à l'épidémie de Covid-19. Des primes exceptionnelles sont versées afin de soutenir l'effort de ces héros du quotidien qui ont permis de garder les sites de traitement de déchets ouverts. Leur métier a été reconnu activité essentielle pour la nation.



# Favoriser la diversité et l'égalité professionnelle

Paprec a grandi avec la volonté de construire une société plus fraternelle. Elle est la première entreprise française à avoir adopté une charte de la diversité et de la laïcité en 2014 pour respecter chaque salarié dans la diversité de ses opinions, de sa culture, de sa formation ou encore de son âge.

Depuis 2019, le Groupe a racheté Résilience, une entreprise pour insérer les personnes éloignées de l'emploi, et le Petit Plus, une entreprise de l'Economie sociale et solidaire (ESS) qui emploie 70 salariés en situation de handicap pour collecter et trier des déchets de bureau. En 2021,

tous ont emménagé au siège à La Courneuve avec un double objectif : bénéficier de conditions de travail optimales et d'une intégration complète dans le Groupe, et d'être accompagnés par la Corbeille Bleue, filiale de Paprec spécialisée dans la prise en charge des déchets du tertiaire.

Pour certaines prestations, Paprec fait appel à des structures de réinsertion de travailleurs en situation de handicap. C'est le cas de l'agence Arbois qui travaille en partenariat avec l'Etablissement et service d'aide par le travail Elisa 13 (ESAT) pour des missions de collecte et de pré-tri.

Conformément à la réglementation nationale, Paprec a calculé en 2021 son index d'égalité professionnelle. Celui-ci est de 90/100 (la réglementation détermine un objectif de 75/100).

Par ailleurs, l'accord de participation Groupe a été étendu en 2021 à l'ensemble des filiales de Paprec.



## 315

salariés en situation de handicap

## 26,6

ratio H/F dans les positions de management

## 90

index d'égalité professionnelle

## 66

nationalités

# Grandir grâce à nos collaborateurs

Piliers du modèle économique et de la culture d'entreprise du Groupe, l'engagement et la performance des salariés ont permis à Paprec de grandir depuis plus de 25 ans. Leur recrutement et le développement de leurs compétences constituent une priorité indissociable de la santé économique du Groupe. En s'engageant pour leur garantir un parcours de carrière attractif et formateur, Paprec capitalise sur les compétences de ses collaborateurs et favorise leur employabilité.

Le Groupe a déployé un dispositif de recrutement ambitieux en s'appuyant notamment sur l'alternance. Un programme de formation à destination des demandeurs d'emploi est également en cours de déploiement, en partenariat avec l'AFPA.

En matière de gestion des compétences, la coopération des équipes RH centrales et régionales, a permis de délivrer plus de 67 150 heures de formation aux talents du Groupe. Un plan de formation personnalisé permet de piloter cet enjeu ; son suivi est assuré toute l'année via un outil dédié. Le Groupe



s'efforce de proposer à tous des perspectives de carrière motivantes et évolutives. En 2021, 790 collaborateurs ont ainsi bénéficié d'une promotion interne. Le site interne « Carrières » permet à chacun de consulter les offres d'emplois, de déposer sa candidature et de favoriser ainsi la mobilité interne. Un parcours d'intégration est également proposé pour les jeunes cadres du Groupe.

## Un Graduate Program pour accompagner nos jeunes talents

Depuis 2021, Paprec propose à un vivier 8 à 12 jeunes diplômés de grandes écoles au potentiel de futurs directeurs d'agence/directeurs commerciaux/directeurs de service, un parcours balisé de deux ans. Au programme : 1 parcours d'intégration de 2 semaines, 3 missions de 8 mois dans 3 agences/services différents, dans au moins 2 régions et 2 « métiers » différents et une formation permanente.

# 14,9

nombre d'heure moyen de formation/employé formé

# 790

nombre de promotions internes

# Promouvoir la performance par la bienveillance

Depuis sa création, Paprec mène une politique sociale ambitieuse. En 2019, le site historique de La Courneuve a été revisité : la « Paprec Academy » qui regroupe des terrains de squash, tennis et futsal. Une salle dédiée au repos et à la lecture a été créée au siège de Saint-Herblain et dans certaines agences.

En 2021, le Groupe a été particulièrement vigilant quant à la santé et la sécurité de ses salariés – et notamment les collaborateurs jugés vulnérables. Des mesures d'accompagnement spécifiques ont été mises en place, et le Président du Groupe, Jean-Luc Petithuguenin, s'est publiquement engagé auprès de ses salariés à n'effectuer aucun licenciement en raison de la crise sanitaire, reprenant ainsi le même engagement qu'il avait pris en 2008 lors de la crise des subprimes.

## Enquête sociale 2021 : un succès !

L'enquête sociale 2021 a rencontré un taux élevé de participation : 80% des collaborateurs y ayant répondu (contre 77% en 2020). L'enquête démontre des taux de satisfaction importants sur la plupart des sujets abordés et un très bon niveau de connaissance sur les orientations de Paprec : 100% des collaborateurs ont confiance dans l'avenir du Groupe.



# Mécénat et philanthropie



Paprec soutient des initiatives et associations dont les valeurs concordent avec celles du Groupe, dans le secteur du sport, de la culture, de la santé et de la protection de l'environnement.

## **Paprec mécène de l'Opéra National de Paris depuis 1998**

Depuis 2007, Paprec soutient la création à l'Opéra National de Paris au sein de l'Association pour le rayonnement de l'Opéra de Paris (AROP).

En 2010, le Groupe est devenu le mécène principal du Ballet. En 2021, Paprec a annoncé le renouvellement de son mécénat pour les 3 prochaines saisons.

## **Paprec soutient l'Institut Gustave Roussy depuis 2018 et l'ICM depuis 2011**

Depuis 2018, Paprec finance le premier centre européen de lutte contre le cancer. L'institut est un centre de soins, de recherche et d'enseignement, qui prend en charge les patients atteints de tous types de cancers. Paprec appuiera financièrement sur les quatre prochaines années un programme de recherche spécifique sur le cancer des enfants.

## **Paprec mécène de JALMALV Paris Île-de-France depuis 2012**

JALMALV est une association d'accompagnement des personnes en fin de vie et de leur famille.

## **Paprec soutient ASMAE depuis 2020**

Paprec s'est engagé aux côtés de l'association Sœur Emmanuelle pour aider les enfants en situation de handicap.

## **Paprec soutient l'association Aide au Vietnam et à l'enfance depuis 2017**

## **Paprec, partenaire de France Nature Environnement depuis 2018 et d'Humanité et Biodiversité depuis 2020**

Pour la création « d'oasis nature », des bulles de protection de la biodiversité, à l'échelle de l'entreprise ou du citoyen. Le Groupe souhaite déployer de nouvelles actions concrètes de protection des espèces sur ses sites – en friche ou actifs.





# Sponsoring



## **Paprec au Vendée Globe et à la Transat Jacques Vabre**

Paprec finance le monocoque Imoca dirigé par Sébastien Simon. Le bateau a été inauguré en juillet 2019 aux couleurs de Paprec. Tandis que le bateau a participé à son premier Vendée Globe en novembre 2020, un nouveau monocoque est à l'étude. En 2021, le skippeur Yoann Richomme rejoint les équipes Arkéa-Paprec pour participer au Vendée Globe 2024.

## **Paprec soutient l'ASM Clermont Auvergne et plus de 50 clubs sportifs.**

Les sites Paprec participent au financement de nombreuses associations présentes sur les territoires à dimensions sociales, culturelles ou sportives.



# Tableaux d'indicateurs RSE

## Profil et Gouvernance

INDICATEURS	UNITÉ	2019	2020	2021	GR14	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 - Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)	
<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>							
Nombre de réunions du Conseil	Nb	5	5	<b>5</b>	G4 34		
Taux de participation au Conseil	%	98%	98%	<b>98%</b>	G4 34		
Pourcentage d'administrateurs indépendants	%	20%	20%	<b>20%</b>	G4 34		
Pourcentage d'administrateurs féminins	%	18%	18%	<b>18%</b>	G4 34		
<b>COMITÉ EXÉCUTIF (OU COMITÉ DE DIRECTION)</b>							
Nombre de membres du comité exécutif	Nb	19	19	<b>19</b>	G4 34		
Nombre de réunions du comité exécutif / comité de direction	Nb	11	11	<b>11</b>	G4 34		
<b>AUDIT ET CONTRÔLE INTERNE</b>							
Nombre de réunions de comités dédiés du Conseil	Nb	7	12	<b>12</b>	G4 33		
Taux de participation aux réunions du comité d'audit	%	100%	100%	<b>100%</b>	G4 33		
Dépenses de vérification externe des comptes (Commissaires aux Comptes)	K€	983	950	<b>1 280</b>	G4 33		
<b>INFORMATION FINANCIÈRE</b>							
Valeur totale des actifs	K€	2 111 253	2 277 061	<b>3 090 725</b>	G4 9	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	
Immobilisations corporelles	K€	1 805 042	1 850 213	<b>2 205 946</b>	G4 9		
Chiffre d'affaires consolidé	K€	1 406 586	1 333 241	<b>1 879 814</b>	G4 9		
<b>Répartition du chiffre d'affaires par type de clients</b>					G4 9		
Collectivités locales	%	32,50%	43,80%	<b>38,06%</b>	G4 9		
Entreprises privées	%	67,50%	56,20%	<b>61,94%</b>	G4 9		
Montant des investissements matériels du Groupe	K€	128 427	124 494	<b>164 238</b>	G4 9		
Montant des investissements de croissance externe	K€	7 139	2 329	<b>211 134</b>	G4 9		
Total des investissements du Groupe	K€	135 566	126 823	<b>375 372</b>	G4 9		
Nombre de réunions des comités d'intégration des nouvelles entités ayant rejoint le Groupe dans l'année	Nb	36	36	<b>24</b>	G4 9		
<b>IMPLANTATIONS</b>							
<b>Nombre total de sites Paprec</b>	Nb	257	258	<b>308</b>	G4 6		Impact territorial, économique et social de l'activité de la société
En France	Nb	250	251	<b>294</b>	G4 6		
En Suisse	Nb	7	7	<b>7</b>	G4 6		
Au Royaume-Uni	Nb			<b>2</b>	G4 6		
En Espagne	Nb			<b>1</b>	G4 6		
En Afrique	Nb			<b>2</b>	G4 6		
En Pologne	Nb			<b>1</b>	G4 6		
En Azerbaïdjan	Nb			<b>1</b>	G4 6		

INDICATEURS	UNITÉ	2019	2020	2021	GRI4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
<b>IMPLANTATIONS (suite)</b>						
<b>Nombre de sites par type</b>					G4 6	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société
Usines	Nb	136	136	<b>180</b>	G4 6	
Agences commerciales et bureaux	Nb	17	17	<b>21</b>	G4 6	
Autres (sites de regroupement, éco-site, usines en construction...)	Nb	68	69	<b>76</b>	G4 6	
Centres de stockage	Nb	29	29	<b>29</b>	G4 6	
<b>Types de sites industriels</b>					G4 6	
Plateformes de stockage de déchets dangereux	Nb	5	5	<b>5</b>	G4 6	
Centres de stockage de déchets ultimes	Nb	29	29	<b>29</b>	G4 6	
Usines de compostage	Nb	13	13	<b>14</b>	G4 6	
Unité de valorisation énergétique	Nb			<b>25</b>	G4 6	
Unité de TMB/ Déchets verts/ Méthanisation	Nb			<b>10</b>	G4 6	
Usines de recyclage DEEE	Nb	13	13	<b>13</b>	G4 6	
Usines Plastiques Recyclage	Nb	10	10	<b>11</b>	G4 6	
Usines de recyclage pour les déchets de chantier	Nb	9	9	<b>9</b>	G4 6	
Usines de recyclage des vieux papiers, DIB, Bois	Nb	84	85	<b>89</b>	G4 6	
Usines de destruction confidentielle des papiers de Bureaux	Nb	12	12	<b>12</b>	G4 6	
Usines de tri de Collecte Sélective	Nb	31	31	<b>36</b>	G4 6	
Usines de recyclage des ferrailles et métaux	Nb	14	14	<b>14</b>	G4 6	
<b>IMPACT ÉCONOMIQUE LOCAL</b>						
% d'emplois directs locaux	%	100%	100%	<b>100%</b>		Impacts économiques
<b>INNOVATION*</b>						
Nombre d'heures dédiées à l'innovation	Nb	21 056	22 483	<b>23 370</b>	INN 1	
Dépenses de R&D éligibles à Crédit d'Impôt	K€	3 741	2 212	<b>2 187</b>		
CIR	K€	1 117	663	<b>676</b>	INN 1	

\*Périmètre = Paprec en France

## Performance sociale

INDICATEURS	UNITÉ	2019	2020	2021	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 - Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
<b>EMPLOIS ET EFFECTIFS</b>						
Effectif total moyen annuel	Nb salariés	9 618	9 722	<b>11 852</b>	LA 1	Emploi
<b>Répartition par Division</b>					LA 1	
Sièges et Agences Commerciales	%	12,67%	10,58%	<b>10,25%</b>	LA 1	
Usines et autres	%	87,33%	89,42%	<b>89,75%</b>	LA 1	
<b>Répartition de l'effectif par zone géographique</b>					LA 1	
France	Nb	9 120	9 152	<b>11 522</b>	LA 1	
Suisse	Nb	150	170	<b>170</b>	LA 1	
Espagne	Nb			<b>3</b>	LA 1	
Royaume Uni	Nb			<b>55</b>	LA 1	
Pologne	Nb			<b>1</b>	LA 1	
Azerbaïdjan	Nb			<b>101</b>	LA 1	
<b>Répartition de l'effectif par type de contrat</b>					G4 10	
CDI	%	83,25%	77,60%	<b>74,12%</b>	G4 10	
CDD et intérim	%	14,87%	20,41%	<b>22,88%</b>	G4 10	
Autre type de contrat : apprentis et contrats professionnels	%	1,88%	2%	<b>3%</b>	G4 10	
<b>Répartition de l'effectif par statut</b>					G4 10	
Cadres	%	10,07%	11,80%	<b>10,95%</b>	G4 10	
Agents de maîtrise et Assimilés cadres	%	11,66%	10,34%	<b>15,80%</b>	G4 10	
Employés - ouvriers	%	78,20%	77,70%	<b>73,25%</b>	G4 10	
<b>Répartition des salariés par âge</b>					LA 1	
Salariés de moins de 30 ans	%	13,23%	12,95%	<b>11,63%</b>	LA 1	
Salariés de 30 à 49 ans	%	55,31%	54,25%	<b>47,14%</b>	LA 1	
Salariés de plus de 50 ans	%	31,46%	32,80%	<b>41,24%</b>	LA 1	
Age moyen	Années	42,91	43,90	<b>42,64</b>	LA 1	
Ancienneté moyenne au sein du Groupe (ou de l'entité intégrée au Groupe Paprec)	Années	8,57	9,10	<b>8,91</b>	LA 1	
<b>MOUVEMENTS DANS L'EFFECTIF</b>						
<b>Nombre d'embauches par statut</b>	Nb salariés	1 840	1 426	<b>2 031</b>	LA 1	Emploi
Cadres	Nb salariés	223	181	<b>202</b>	LA 1	
Agents de maîtrise et Assimilés cadres	Nb salariés	148	152	<b>286</b>	LA 1	
Employés - ouvriers	Nb salariés	1 469	1 093	<b>1 533</b>	LA 1	
Pourcentage des embauches en CDI	%	70,11%	72,86%	<b>73,6%</b>	LA 1	
<b>Nombre de départs et répartition par motif de départ</b>	Nb	1 209	1 003	<b>1 339</b>	LA 1	
Rupture de période d'essai	%	2,23%	3,30%	<b>6,76%</b>	LA 1	
Fin de CDD ou d'intérim	%	27,30%	24,70%	<b>24,68%</b>	LA 1	
Départ en retraite	%	7,28%	9%	<b>6,77%</b>	LA 1	
Licenciements	%	17,04%	19,20%	<b>16,48%</b>	LA 1	

## Performance sociale

INDICATEURS	UNITÉ	2019	2020	2021	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
<b>MOUVEMENTS DANS L'FFECTIF (suite)</b>						
Départs volontaires et démissions	%	21,84%	18,50%	<b>21,47%</b>	LA 1	
Autres	%	24,32%	28,90%	<b>23,84%</b>	LA 1	
Taux de départ*	%	16,48%	10,76%	<b>12,16%</b>	LA 1	
Taux de rotation*	%	16,06%	11,36%	<b>18,10%</b>	LA 1	
Nombre de candidatures reçues (web + courrier)	Nb	40 429	37 425	<b>61 826</b>	LA 1	
<b>RELATIONS AVEC LES SALARIÉS*</b>						
Nombre d'accords collectifs	Nb	76	101	<b>105</b>	LA 4	Relations sociales
Pourcentage de salariés couverts par ces accords collectifs	%	100%	100%	<b>100%</b>	LA 4	
Nombre de délégués syndicaux	Nb	47	43	<b>49</b>	LA 4	
Taux de participation aux élections professionnelles	%	63,22%	65,04%	<b>76,50%</b>	LA 4	
Nombre de représentants élus	Nb	489	528	<b>534</b>	LA 5	Santé et sécurité
<b>SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL</b>						
Dépenses totales de santé et sécurité au travail (formation, achat d'équipement)	K€	7 721	7 305	<b>7 826</b>	LA 6 & 7	Santé et sécurité
Taux de fréquence des accidents de travail	taux	33,94	31,50	<b>33,26</b>	LA 6 & 7	
Moyenne professionnelle des taux de fréquence des accidents de travail	taux	47	40	<b>40</b>	LA 6 & 7	
Taux de gravité des accidents du travail	taux	1,91	2,20	<b>2,27</b>	LA 6 & 7	
Moyenne professionnelle des taux de gravité des accidents de travail	taux	3,60	3,50	<b>3,50</b>	LA 6 & 7	
Nombre de jours calendaires perdus pour cause d'accident du travail	Nb	27 994	30 112	<b>40 001</b>	LA 6 & 7	Organisation du travail
Taux d'absentéisme*	taux	5,75	10,10	<b>8,57</b>	LA 6 & 7	
<b>FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES</b>						
Nombre d'heures moyen de formation par salarié formé	Nb	21,20	12,56	<b>14,9</b>	LA 9	Formation
Nombre total d'heures de formation	Nb	70 182	43 037	<b>67 162</b>	LA 9	
<b>Nombre de promotions internes</b>	Nb salariés	710	561	<b>790</b>	LA 10	
Dont employé à agent de maîtrise et ouvrier à agent de maîtrise	Nb salariés	74	49	<b>95</b>	LA 10	
Dont agent de maîtrise à assimilé cadre ou cadre	Nb salariés	33	3	<b>23</b>	LA 10	
Nombre de parcours d'intégration pour les nouvelles recrues	Nb	122	333	<b>496</b>	LA 10	
Durée moyenne des parcours d'intégration pour les agents de maîtrise	Nb jours	15	15	<b>15</b>	LA 10	
Durée moyenne des parcours d'intégration pour les cadres	Nb jours	30	30	<b>30</b>	LA 10	

\*Périmètre = Paprec en France

## Performance sociale

INDICATEURS	UNITÉ	2019	2020	2021	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 - Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
<b>DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES</b>						
<b>Répartition des salariés par genre</b>					LA 1	Emploi
Hommes (%)	%	80,54%	80,93%	<b>80,12%</b>	LA 1	
Femmes (%)	%	19,46%	19,07%	<b>19,88%</b>	LA 1	
<b>Répartition des femmes par statut</b>					CLT 1	Diversité et égalité des chances
Cadres	%	20,53%	20,75%	<b>18,64%</b>	CLT 1	
Agents de maîtrise	%	22,99%	20,82%	<b>26,97%</b>	CLT 1	
Employés - ouvriers	%	56,48%	58,43%	<b>54,40%</b>	CLT 1	
<b>Proportion de femmes par statut</b>					CLT 1	
Cadres	%	28,81%	31,49%	<b>26,66%</b>	CLT 1	
Agents de maîtrise	%	38,36%	39,05%	<b>33,45%</b>	CLT 1	
Employés - ouvriers	%	14,76%	14,31%	<b>13,26%</b>	CLT 1	
Nombre d'embauche de salariés de plus de 50 ans	Nb	252	225	<b>375</b>	CLT 1	
Nombre d'embauches de salariés en situation de handicap	Nb salariés	26	19	<b>19</b>	CLT 1	
Nombre de salariés en situation de handicap	Nb salariés	250	272	<b>315</b>	CLT 1	
Taux d'atteinte des seuils réglementés pour les travailleurs présentant un handicap	%	74,98%	64%	<b>66%</b>	CLT 1	
Nombre de pays de naissance des collaborateurs	Nb	80	80	<b>81</b>	CLT 1	
Nombre de nationalités	Nb	59	59	<b>66</b>	CLT 1	
<b>RÉMUNÉRATION</b>						
Salaire minimal brut par mois*	€	1 835	1 863	<b>1 890</b>	LA 1	Emploi
Masse salariale	K€	218 268	219 226	<b>263 022</b>	LA 1	
<b>Salaire moyen annuel brut hors charges sociales par statut*</b>					LA 1	
Cadres*	k€	54,95	56,90	<b>62,80</b>	LA 1	
Agents de maîtrise*	k€	34,52	34,70	<b>37,58</b>	LA 1	
Employés - ouvriers*	k€	27,73	28,00	<b>28,41</b>	LA 1	
Index d'égalité professionnelle*	Nb	85	89	<b>90</b>		
<b>CONDITIONS DE TRAVAIL</b>						
Part des ouvriers avec des horaires de travail par roulement	%	4,60%	4,60%	<b>8,79%</b>	LA 1	Organisation du travail
% de travailleurs intérimaires issus d'agences avec lesquelles nous avons des accords sur le travail illégal*	%	100%	100%	<b>100%</b>	LA 1	

\*Périmètre = Paprec en France



## Performance environnementale

INDICATEURS	UNITÉ	2019	2020	2021	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
<b>RECYCLAGE ET PRÉVENTION DES DÉCHETS</b>						
Tonnage total	KTonnes	12 175	11 522	<b>13 124</b>	EN 1 & 2	Matières premières
Masse totale de déchets valorisés en UVE	KTonnes			<b>1 201</b>	EN 1 & 2	
<b>Masse totale de déchets recyclés</b>	KTonnes	9 444	8 797	<b>9 299</b>	EN 1 & 2	
% de déchets collectés par le Groupe Paprec	%	75,04%	74,94%	<b>76,10%</b>	EN 1 & 2	
% de déchets en apports direct (amenés directement sur le site du Groupe Paprec)	%	13,10%	13,11%	<b>12,42%</b>	EN 1 & 2	
% de Matières Premières Issues du Recyclage achetées (négoce)	%	11,87%	11,95%	<b>11,48%</b>	EN 1 & 2	
<b>Taux de recyclage atteint par type (%)</b>					EN 1 & 2	
Papier (donnée moyenne du secteur)	%	98%	98%	<b>98%</b>	EN 1 & 2	
Plastique	%	86%	86%	<b>86%</b>	EN 1 & 2	
DIB (calculé en sortie d'usine sur 4 sites possédant une chaîne de tri DIB)	%	67%	67%	<b>68%</b>	EN 1 & 2	
Déchets de chantier (calculé en sortie des usines de Paprec Chantiers)	%	76%	76%	<b>76%</b>	EN 1 & 2	
Déchets D3E	%	79%	79%	<b>79%</b>	EN 1 & 2	
Collecte sélective	%	80%	80%	<b>85%</b>	EN 1 & 2	
Bois (donnée moyenne du secteur)	%	99%	99%	<b>99%</b>	EN 1 & 2	
Ferrailles (donnée moyenne du secteur)	%	99%	99%	<b>99%</b>	EN 1 & 2	
Métaux (donnée moyenne du secteur)	%	99%	99%	<b>99%</b>	EN 1 & 2	
Déchets verts (donnée moyenne du secteur)	%	99%	99%	<b>99%</b>	EN 1 & 2	
Taux de recyclage global des usines	%	77,6%	76,3%	<b>77,9%</b>	EN 1 & 2	
<b>ENERGIE</b>						
<b>Consommation énergétique</b>					EN 3 & EN 4	Utilisation durable des ressources
Electricité	MWh	161 940	122 942	<b>280 179</b>	EN 3	
Gasoil	kLitres	53 979	56 480	<b>59 717</b>	EN 3 & EN 4	
Production d'électricité en ISDND	MWh	48 606	65 220	<b>71 387</b>	EN 3 & EN 4	
Chaleur en autoconsommation en ISDND	MWh	42 388	50 552	<b>52 698</b>	EN 3 & EN 4	
Production d'électricité à partir d'UVE	GWh			<b>830</b>	EN 3 & EN 4	
Production de chaleur à partir d'UVE	GWh			<b>1 430</b>	EN 3 & EN 4	
Production de biométhane en UVO et TMB	MWh			<b>53 511</b>	EN 3 & EN 4	
Biométhane injecté produit en ISDND*	MWh	8 986	13 201	<b>15 501</b>	EN 3 & EN 4	
Coût de la consommation d'énergie électrique	k€	11 765	11 900	<b>14 156</b>	EN 3 & EN 4	
Coût de la consommation de gasoil	K€	58 024	47 883	<b>60 041</b>	EN 3 & EN 4	

\*Périmètre = Paprec en France

## Performance environnementale

INDICATEURS	UNITÉ	2019	2020	2021	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 - Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
<b>BILAN GES</b>						
Emissions de GES (scope 1 et 2 d'après GHG Protocol)	teqCO <sub>2</sub>	326 509	321 227	<b>2 485 205</b>	EN 15 & 16	Changement climatique
dont émissions de GES liées à l'activité de recyclage	teqCO <sub>2</sub>	193 655	188 883	<b>195 422</b>	EN 15 & 16	
dont émissions de GES liées à l'activité de Paprec Energies	teqCO <sub>2</sub>			<b>2 152 893</b>	EN 15 & 16	
Emissions de GES évitées du fait de l'activité de recyclage	teqCO <sub>2</sub>	4 649 316	4 030 336	<b>4 427 573</b>	EN 19	
Emissions de GES évitées liées à l'activité de Paprec Energies	teqCO <sub>2</sub>			<b>477 917</b>	EN 19	
<b>TRANSPORT</b>						
Nombre de sites connectés*					EN 30	Politique générale en matière environnementale
Rail	Nb	7	7	<b>7</b>	EN 30	
Eau	Nb	6	6	<b>6</b>	EN 30	
Doublement connectés	Nb	2	2	<b>9</b>	EN 30	
Tonnage transports par voie fluviale (collecte de déchets en logistique amont et déchets sortants en logistique aval, par ex les gravats)*	Tonnes	103 266	101 150	<b>107 527</b>	EN 30	
Pourcentage de camions en Euro 5, Euro 5 EEV et Euro 6	%	62%	67%	<b>74%</b>	EN 15 & 16	Changement climatique
<b>MANAGEMENT ET CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES</b>						
Budget dédié à la protection environnementale	k€	14 110	10 524	<b>12 813</b>	EN 31	Politique générale en matière environnementale
Nombre de sites disposant d'au moins une certification	Nb	168	149	<b>173</b>	G4 15	
Nombre de sites (entités) certifiés ISO 14001	Nb	107	108	<b>134</b>	G4 15	
Nombre de sites (entités) certifiés ISO 9001	Nb	107	73	<b>79</b>	G4 15	
Nombre de sites certifiés 45001	Nb	20	18	<b>40</b>	G4 15	
Nombre de sites certifiés 50001	Nb	-	-	<b>22</b>	G4 15	
Nombre de triple certification (45001, ISO 9001 et ISO 14001)	%	17	16	<b>22</b>	G4 15	
Nombre de sites de quadruple certification QSEEn (ISO 9001, 14001, 45001, 50001)	Nb			<b>6</b>	G4 15	
% de sites disposant d'un système de management environnemental (ISO 14001 ou équivalent)	%	72%	73%	<b>76%</b>	G4 15	

\*Périmètre = Paprec en France

## Performance environnementale

INDICATEURS	UNITÉ	2019	2020	2021	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
<b>MANAGEMENT ET CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES (suite)</b>						
Nombre de sites de traitement sans aucune certification	Nb	23	22	<b>22</b>	G4 15	Politique générale en matière environnementale
dont présents dans le groupe depuis moins de 3 ans	Nb	13	10	<b>9</b>	G4 15	
Part des ventes de matières premières issues du recyclage certifiées ISO 9001	%	100%	100%	<b>100%</b>	G4 15	
Pourcentage de sites de traitement et de tri classés ICPE*	%	100%	100%	<b>100%</b>	G4 15	
% des sites de traitement classés ICPE soumis à autorisation*	%	63%	63%	<b>61%</b>	G4 15	
% des sites de traitement classés ICPE soumis à enregistrement*	%	20%	20%	<b>20%</b>	G4 15	
% des sites de traitement classés ICPE soumis à déclaration*	%	17%	17%	<b>19%</b>	G4 15	
Nombre de visites DREAL ICPE*	Nb	73	81	<b>51</b>	G4 15	
Nombre de nouvelles autorisations ICPE reçues*	Nb	15	18	<b>14</b>	G4 15	
Nombre d'audits réglementaires internes ISO (Qualité et/ou Sécurité et/ou Environnement)	Nb	72	63	<b>76</b>	G4 15	
Nombre de courriers échangés avec l'administration (envoyés et reçus)*	Nb	795	872	<b>723</b>	G4 15	

\*Périmètre = Paprec en France

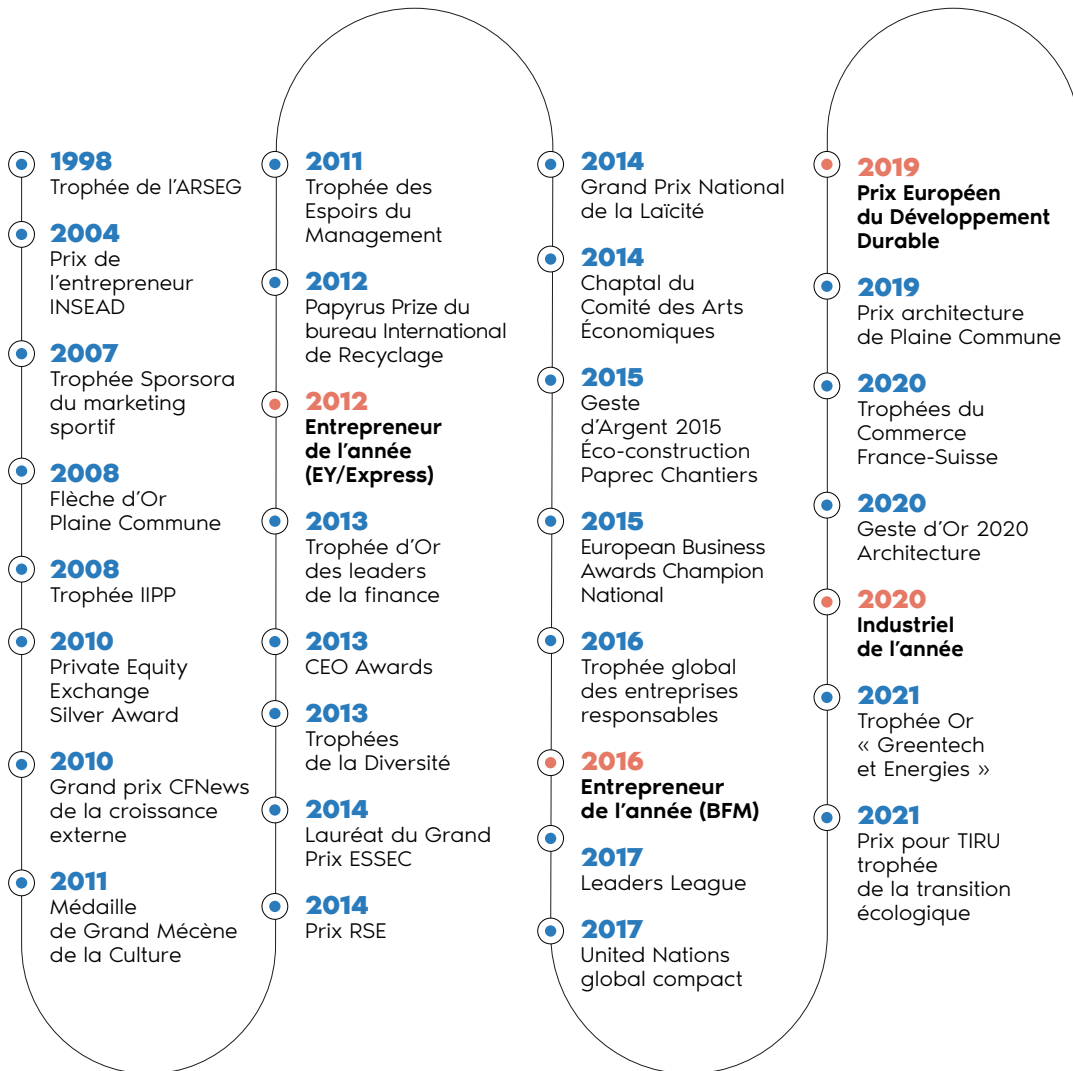
## Engagements sociétaux

INDICATEURS	UNITÉ	2019	2020	2021	GRI 4	ARTICLE 225
<b>SPONSORING ET MÉCÉNAT</b>						
Budget global de sponsoring sportif	k€	1 627	3 398	<b>3 677</b>	SO 1	Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité de l'entreprise
Budget global de mécénat	k€	1 512	1 418	<b>431</b>	SO 1	
<b>PRATIQUES RESPONSABLES DANS LES ACHATS*</b>						
Dépenses en Interim d'Insertion*	k€	1 800	3 133	<b>3 800</b>	SO 1	Sous-traitance et fournisseurs
% des dépenses d'intérim auprès des sociétés engagées dans l'accord de lutte contre les faux papiers et l'usurpation d'identité	%	100%	100%	<b>100%</b>	G4 56	

\*Périmètre = Paprec en France

# Distinctions reçues

30 récompenses depuis 1994





Paprec Group SAS au capital de 124 269 550 € - 489 455 360 RCS Paris  
7, rue du Docteur Lancereaux 75008 Paris - Tél : 01 42 99 43 10  
Direction du Développement Durable : Sébastien Ricard - [sebastien.ricard@paprec.com](mailto:sebastien.ricard@paprec.com)  
Conseil : EY-Sustainable Performance & Transformation.

Crédit Photo : couverture et ouvertures des chapitres : James Watts.

Photos intérieures : © Opéra national de Paris, Corlet, Corentin Fohlen, Clément Mahoudeau, Camille Millerand et Paprec Group.  
Conception et réalisation : Allégories Créations - [allegoriescreations.com](http://allegoriescreations.com)

7, rue du Docteur Lancereaux 75008 Paris

Tél: +33 (0)1 42 99 43 10

Fax : +33 (0)1 42 99 43 31

[www.paprec.com](http://www.paprec.com)

